FORUM RÉGIONAL D'AGCEDE 2021 (Rapport)

« Maximiser les avantages économiques des zones extractives pour les femmes et les jeunes entrepreneurs - comment se mettre en réseau, collaborer, mettre à l'échelle »

30 novembre, 1er décembre et 2 décembre 2021

AGCEDE APPUI À LA GOUVERNANCE ET À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE EN ZONE EXTRACTIVE

ceci

WUSC EUMC

En partenariat avec Canada

Table des matières

5 LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

7 PRÉSENTATION DU FORUM

11 THÈME 1 : DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF ET INCLUSIF DANS LES ZONES EXTRACTIVES

Quelles sont les stratégies pour s'assurer que les besoins des femmes et des jeunes sont mieux pris en compte de manière à les autonomiser?

- Table-ronde sur le développement local participatif et inclusif dans les zones extractives
- Principaux résultats du projet ACGEDE concernant le développement local participatif et inclusif
  - Projet ACGEDE – principaux constats
  - Échange sur les résultats des projets

27 THÈME 2 : FEMMES ET JEUNES ENTREPRENEURS DANS LES ZONES MINIÈRESS

Comment peuvent-ils/elles accéder au financement et au soutien technique pour développer leurs entreprises ?

- Présentation des expériences de financement en Guinée et Burkina Faso
  - Impacts des micro-subventions pour les entrepreneurs – Guinée
  - Micro-financements au Burkina Faso

- Opportunités pour l'accès au financement : expérience du Ghana et d'une banque africaine : ECOBANK
  - Accès au soutien financier au Ghana
  - Numérisation pour les MPME
- Présentation des programmes de soutien – Chambres des Mines
  - Programme de soutien de la Chambres des mines du Ghana
  - de soutien de la Chambres des mines du Burkina Faso
- Résultats des échanges
  - Période de questions
  - Résumé des discussions en sous-groupe

51 THÈME 3 : FONDS MINIERS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AUTRES REVENUS MINIERS

UN OUTIL POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF ?

- Présentation des fonds miniers
  - Fonds Miniers de Développement Local - FMDL Burkina Faso
  - Fonds minier de développement local et autres revenus miniers du Ghana
  - Les fonds de développement en Guinée : FODEL et FNDL
- Résultats des échanges
  - Échange avec participants
  - Discussion en petits groupes - Table ronde sur le thème du Forum
  - Conférences parallèles

74 CONCLUSION, ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS ET PERSPECTIVES

76 LISTE DES ENCADRÉS

- Annexe 1 – Programme du Forum du 30 novembre au 2 décembre 2021
- Annexe 2 - Protocole- Mesures COVID-19 pour le Forum régional WAGES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABSM	Alliance des Biens et Services miniers du Burkina Faso
AMC	Affaires Mondiales Canada - Global Affairs Canada
AFEMIB	Association des femmes du secteur minier du Burkina Faso
AGCEDE	Appui à la gouvernance et à la croissance économique durable en zone extractive
AFEMIB	Association des femmes du secteur minier du Burkina Faso (AFEMIB) Association of Women in the Mining Sector of Burkina Faso (AFEMIB)
ANAFIC	Agence nationale de financement des collectivités locales
BF	Burkina Faso
BZH	Beyond Zero Harm
CCAE	Cellules Communales d'Appui aux Entreprises
CBG	Compagnie des Bauxites de Guinée
CCLM	Comité de concertation dans les localités minières
CDL	Contribution au Développement Local
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale
CATE	Centre africain pour la transformation économique African Center for Economic Transformation
CMB	Chambres des mines du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée Chambers of Mines of Burkina Faso, Ghana and Guinea
	Comités de veille des fonds miniers du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée Monitoring committees of the mining funds of Burkina Faso, Ghana and Guinea
	Comités Consultatifs Nationaux du projet AGCEDE National Advisory Comitees of the WAGEs project
EPA	Environmental Protection Agency
EPI	Équipement de protection individuelle
EUMC	Entraide universitaire mondiale du Canada
FNDL	Fonds national de développement local
FODEL	Fonds de Développement économique local
AMC	Affaires Mondiales Canada
Gh	Ghana
GEA	Ghana Enterprises Agency
GIÉ	Groupement d'intérêt économique
GRA	Ghana Revenue Authority
Gu	Guinée

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS (SUITE)

HCCG	Haut-commissariat du Canada au Ghana High Commission of Canada to Ghana
HGO	Houndé Gold Operations
IFC	International Finance Corporation
IMF	Institution de Micro Finance
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
MDF	Minerals Development Funds - Fonds minier de Développement
MER	Micro-Entreprise Rurale
MMB	Ministère des Mines du Burkina Faso Ministry of Mines of Burkina Faso
MMG	Ministère des Mines et de la géologie
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
MSI	Management Systems International
Nb.	Nombre
OSC	Organisation de la société civile
	Organisation de la société civile représentant les femmes et les jeunes Civil society organization representing women and young people
PCD	Plan communal de développement
PDL	Plan de développement local
PNDCL	Ghanaian Minerals and Mining Law
PME	Petite et moyenne entreprise
	Prestataires de services aux entreprises du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée. Business services providers of Burkina Faso, Ghana and Guinea
	Représentants des gouvernements du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée Governments representatives of Burkina Faso, Ghana and Guinea
	Représentants des Fonds miniers de développement du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée Representatives of the Mining Development Funds of Burkina Faso, Ghana and Guinea Women in Mining Ghana
SFI	Société financière internationale
TPC/PMV	Test de Production et de Commercialisation du Produit Minimum Viable
TPE	Très Petite Entreprise
WAGES	West Africa Governance and Economic Sustainability in Extractive Areas
WIM	Women In Mining - Association des femmes dans l'exploitation minière
WUSC	World University Service of Canada (WUSC)

PRÉSENTATION DU FORUM

Maximiser les avantages socioéconomiques des zones d'extraction pour les femmes et les jeunes entrepreneurs

Se connecter, collaborer, augmenter l'échelle

PRÉSENTATION DU FORUM

« Maximiser les avantages socioéconomiques des zones d'extraction pour les femmes et les jeunes entrepreneurs - se connecter, collaborer, augmenter l'échelle »

Depuis le début du projet d'Appui à la gouvernance et à la croissance économique durable en zone extractive (AGCEDE), l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) et le Centre d'étude et de coopération internationales (CECI) co-organise chaque année un évènement phare grâce au financement d'Affaires mondiales Canada (AMC). Ces évènements rassemblent, à travers le projet AGCEDE, diverses parties prenantes de la sous-région dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et la Guinée pour réfléchir sur les progrès et les défis concernant la gouvernance locale et la place occupée par les femmes et les jeunes dans le développement économique des zones extractives.

À propos de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC)

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) est une organisation non gouvernementale canadienne axée sur l'**autonomisation économique des jeunes et des femmes** à travers le monde.

Notre vision est celle d'un monde meilleur pour tous les jeunes. C'est celle d'**un monde plus inclusif, plus équitable et plus durable** dans lequel tous les jeunes, en particulier les femmes et les réfugié-e-s, disposent des **moyens nécessaires pour améliorer leur propre qualité de vie, celle de leur famille et de leurs communautés**.

Nous travaillons avec un vaste réseau d'étudiant-es, de volontaires, d'établissements postsecondaires, d'administrations publiques et d'entreprises pour **améliorer les possibilités d'éducation, d'emploi et d'autonomisation pour les jeunes**.

https://wusc.ca/fr/

Pour 2021, le thème choisi a été :

« Maximiser les avantages socioéconomiques des zones d'extraction pour les femmes et les jeunes entrepreneurs - se connecter, collaborer, augmenter l'échelle ».

- 83 participant.es du Burkina Faso (BF), du Canada, du Ghana (GH)
- Le programme de ce forum visait à aborder des questions d'actualité, notamment le développement local participatif et inclusif dans les zones d'extraction.

À propos du CECI

La mission du CECI est de **combattre la pauvreté, l'exclusion et les inégalités**. À cette fin, le CECI **renforce les capacités de développement économique des communautés défavorisées** ; il appuie des initiatives d'égalité entre les femmes et les hommes, de lutte contre les violences, de sécurité alimentaire, de résilience et d'adaptation aux changements climatiques ; il mobilise des ressources et favorise l'échange de savoir-faire.

Toujours à la recherche d'innovation et d'efficacité, le CECI travaille à des **solutions de développement durable par la mise en œuvre de programmes et projets avec des partenaires stratégiques**. À travers toutes les interventions du CECI, les relations avec les partenaires du Sud deviennent plus égalitaires. Le renforcement de la gouvernance démocratique et la protection de l'environnement sont intégrés de manière systématique dans l'ensemble de la programmation du CECI.

Depuis sa fondation en 1958, le CECI a :

- Mobilisé plus de 12 000 volontaires et employé-e-s au Canada et dans 30 pays; • Appuyé plus de 8 000 organisations locales partenaires;
- Changé la vie de plus de 30 millions de personnes.

https://ceci.ca/fr/

LES PRINCIPAUX THÈMES ABORDÉS

Thème 1

Développement local participatif et inclusif dans les zones extractives - Quelles sont les stratégies pour s'assurer que les besoins des femmes et des jeunes sont mieux pris en compte de manière à les autonomiser ?

Thème 2

Femmes et jeunes entrepreneurs dans les zones minières - Comment peuvent-ils accéder au financement et au soutien technique pour développer leurs entreprises ?

Thème 3

Fonds miniers de développement local et autres revenus miniers : un outil pour un développement local durable et inclusif ?

Pour chacun de ces thèmes, des présentations de différents partenaires ont favorisé le partage de résultats et ont fourni une plate-forme aux membres de la communauté et d'organisations internationales pour qu'ils puissent échanger sur leurs expériences et leurs réflexions.

En plus de partager les résultats d'expériences, le forum régional a proposé aux entrepreneurs de vendre leurs produits à travers une exposition. En effet, plus de 20 entrepreneurs des trois pays ont pu présenter une large gamme de produits : allant des bijoux, des produits de beauté et des crèmes aux produits alimentaires.

Le 30 novembre 2021, une cérémonie d'ouverture du Forum régional ACGEDE 2021 a eu lieu avec la participation de : la Haut-Commissaire du Canada au Ghana, Son Excellence Kati Csaba, la directrice générale de la Ghana Enterprises Agency, Mme Kosi Yankey-Ayeh, et la directrice nationale de l'EUMC au Ghana, Emelia Ayipio Asamoah, qui ont prononcé respectivement leurs discours d'ouverture. Il est à noter que le Forum se déroulant, durant la pandémie mondiale de COVID-19 et compte tenu de l'arrivée du nouveau variant COVID « Omicron », l'EUMC et le CECI ont évalué les risques de maintenir le Forum régional AGCEDE au Ghana, du 30 novembre au 2 décembre 2021 et ont maintenu l'idée de tenir le forum à la date et au lieu choisi, mais en renforçant le protocole COVID en place et en ajoutant des mesures d'atténuation supplémentaires afin de protéger ses participants

DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF ET INCLUSIF DANS LES ZONES EXTRACTIVES

THÈME 1 : DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF ET INCLUSIF DANS LES ZONES EXTRACTIVES

Quelles sont les stratégies pour s'assurer que les besoins des femmes et des jeunes sont mieux pris en compte de manière à les autonomiser?

Table-ronde sur Développement local participatif et inclusif dans les zones extractives

Le 30 novembre 2021, afin lancer le débat sur le débat le premier thème du forum, une table-ronde réunissant les six (6) panélistes suivants :

- M. Isaac Dasmani (PhD)-PHV Municipal Chief Executive.
- M. Isaac Danquah-Happy Youth Development Association, Ekutuase.
- Wassa East District et Atobiase Youth Association.
- M. GNOUMOU Dissan Boureima : ex Maire de Houndé, élu local (député) de la région BF
- Mme PARE Virginie Comité de veille citoyenne de Houndé, OSC femmes, Burkina Faso
- Mme GNAISSA Maimouna (Cadre de Concertation et d'Actions des Femmes) OSC femmes, Guinée
- M. BAH MAMADOU HOUDY, Maire Commune de Sangarédi , Guinée

« Quels mécanismes sont mis en place dans votre commune pour prendre en compte les besoins et les aspirations des femmes et des jeunes ?»

INTERVENTION DE M. AHMED HARUNA, DE L'ASSEMBLÉE DU DISTRICT DE WASSA EAST, GHANA ET REPRÉSENTANT LE MAIRE

« Il est impératif que les voix des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables soient intégrées dans tout ce que nous faisons au niveau de l'Assemblée »

AHMED HARUNA

« Il est obligatoire pour nous d'organiser quatre réunions publiques par an. Les mairies suivent des agendas, des politiques et des programmes spécifiques, pour impliquer les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables afin de rendre les réunions inclusives. Lors des assemblées publiques, nous avons des groupes de discussion, ciblant les aspirations et les programmes de chaque groupe.

Tous les quatre ans au Ghana, nous sommes mandatés pour préparer le plan de développement à moyen terme. C'est un guide pour l'Assemblée et le pays pour les quatre prochaines années. Lors de l'élaboration de ce plan, nous nous rendons dans les communautés afin de dialoguer avec les parties prenantes et connaître leurs aspirations et leurs besoins. En d'autres termes, nous faisons une évaluation des besoins. Ce faisant, nous donnons la parole à toutes les personnes 4 concernées. Ils peuvent exprimer leurs aspirations, leurs préoccupations et leurs problèmes.

Ensuite, au niveau de l'Assemblée, du gouvernement local, nous avons un département ciblé qui travaille en étroite collaboration avec ces groupes de jeunes et de femmes. Le Département du développement communautaire, le Département des coopératives, le Département de la protection sociale, le Centre de conseil aux entreprises. Au niveau de l'Assemblée de District, nous avons une personne focale, une Officier Genre dont le mandat est de travailler avec les femmes.»

« Quels mécanismes sont mis en place dans votre commune pour prendre en compte les besoins et les aspirations des femmes et des jeunes ?»

INTERVENTION DE HOUDY BAH, MAIRE DE SANGARÉDI, COMMUNAUTÉ MINIÈRE GUINÉE

«La méthode « Beyond Zero Harm » s'est avérée très efficace pour nous permettre de mieux déterminer ce qui était nécessaire pour les femmes et les jeunes dans les communautés et de mettre en œuvre des mécanismes pour répondre à leurs problèmes et préoccupations »

HOUDY BAH

«Tous nos onze districts sont situés dans des zones minières. Cela représente 200 000 personnes, 65 000 jeunes, 52% de femmes. Nous avons des assemblées locales de jeunes et 3 membres dans chaque district : 1 femme, 2 jeunes. Nous effectuons également une évaluation des besoins et des groupes de discussion dans chaque district, pour les femmes et les jeunes.

La méthode « Beyond Zero Harm » s'est avérée très efficace pour nous permettre de mieux déterminer ce qui était nécessaire pour les femmes et les jeunes dans les communautés et de mettre en œuvre des mécanismes pour répondre à leurs problèmes et préoccupations. Nous organisons des forums, et priorisons les besoins exprimés par les femmes et les jeunes. Leurs besoins sont validés par l'Assemblée et intégrés automatiquement tant dans le plan local de développement que dans le plan annuel d'investissement.

Le suivi est assuré par un agent de développement local, dont le salaire est payé par le Fonds de développement minier, à travers l'ANAFIC. L'agent de développement local est chargé d'assurer l'éducation, la sensibilisation et la promotion de la participation dans tous les aspects du développement communautaire.»

« Quels mécanismes sont mis en place dans votre commune pour prendre en compte les besoins et les aspirations des femmes et des jeunes ?»

INTERVENTION DE BOUREIMA GNOUMOU, MAIRE MAIRE DE HOUNDÉ, BURKINA FASO

« Les besoins exprimés par les femmes et les jeunes font l'objet d'une attention particulière et sont intégrés au budget annuel de la communauté »

BOUREIMA GNOUMOU

« Nous avons un plan de développement communautaire participatif sur cinq ans (2017-2022). C'est un mécanisme structurel. Le Projet AGCEDE a contribué à sensibiliser les communautés aux problèmes de développement dans les zones minières.

Chaque année, nous élaborons notre plan d'investissement annuel, pour lequel nous consultons la population de chaque secteur sur leurs besoins spécifiques. Naturellement, les besoins exprimés par les femmes et les jeunes font l'objet d'une attention particulière et sont intégrés au budget annuel de la communauté. Nous avons été formés au budget participatif. Nous organisons également des assemblées 5 générales pour discuter comment et où allouer les fonds dans le budget.

Nous avons également créé un centre d'appels où les membres de la communauté peuvent appeler pour exprimer leurs besoins et leurs préoccupations, avant le budget. Nous faisons deux budgets par an :

- Un budget annuel principal en décembre
- Un budget supplémentaire en juin pour répondre aux besoins exprimés ou sommes reçues après l'adoption du budget annuel principal. »

« Pensez-vous que vos préoccupations, vos besoins et vos aspirations sont pris en compte par les municipalités dans leur processus décisionnel »

« En effet, les municipalités prennent en compte nos aspirations. Des mécanismes telles que les assemblées locales de jeunes ont été mis en place. Les besoins exprimés deviennent des projets financés par les Plans Locaux de Développement.»

REPRÉSENTANTE FÉMININE (BURKINA OU GUINÉE)

« Oui, le district écoute réellement les aspirations des jeunes, par le biais de réunions publiques et d'évaluations des besoins de la communauté. Nous pouvons leur exprimer nos besoins et nos aspirations, ils les prennent en considération, les priorisent et les incluent dans leurs projets.»

M. ISAAC DANQUAH, RESPONSABLE DES JEUNES DU DISTRICT DE WASSA EAST

« Quels sont les besoins les plus urgents exprimés par les femmes et les jeunes dans votre municipalité »

« L'évaluation des besoins montre que les femmes sont intéressées par l'agriculture maraîchère ; la transformation des aliments et la fabrication de savons et de teintures. Les jeunes sont intéressés par la formation et l'encadrement en affaires, l'élevage, l'agriculture et les installations sportives. »

HOUDY BAH,
MAIRE DE SANGARÉDI,
COMMUNAUTÉ MINIÈRE
GUINÉE

« Dans la plupart des cas, les préoccupations et les aspirations des femmes et des jeunes se cristallisent, il y a une convergence, bien qu'elles puissent différer légèrement. Pour nos femmes, la création d'emplois est une priorité. Les femmes sont pour la plupart très intéressées par les opportunités de marché pour tout ce qu'elles produisent, afin d'atteindre le consommateur. Les femmes s'intéressent 6 également à l'éducation et à de meilleures installations, ainsi qu'aux problèmes d'eau et d'assainissement. Les jeunes sont intéressés par la création d'emplois. Ils veulent des compétences en développement des affaires, une orientation pour dynamiser leurs entreprises. Ils sont très intéressés par le développement des compétences, la formation, l'éducation de qualité, les loisirs et la mise en place d'installations récréatives dans leurs communautés. »

M. AHMED HARUNA,
DISTRICT DE WASSA EST

« Quels sont les besoins les plus urgents exprimés par les femmes et les jeunes dans votre municipalité »

RÉPONSE DU MAIRE DE HOUNDÉ, BURKINA FASO
BOUREIMA GNOUMOU

« Les femmes et les jeunes ont exprimé des besoins dans les domaines de l'autonomie financière et du renforcement des capacités. En 2017, nous avons organisé des groupes d'épargne communautaires avec des femmes. Nous les encourageons à économiser de l'argent et à contracter des prêts entre elles. À ce jour, elles ont pu mobiliser 150M CFA avec l'aide du projet ACGEDE. Pour les jeunes, le renforcement des capacités leur permet de devenir plus compétitifs en tant qu'entrepreneurs »

« Quels sont vos besoins prioritaires que vous avez exprimés à l'Assemblée »

QUESTION AUX FEMMES ET AUX JEUNES

RÉPONSE DE LA REPRÉSENTANTE DES FEMMES-GUINÉE

- Accès à l'eau potable
- Soutien financier à nos entreprises
- Cliniques de santé communautaires
- Renforcement des capacités
- De meilleurs forages pour une eau et une irrigation plu propre (eau contaminée par les activités minières)
- Formation en commerce et entrepreneuriat
- Entrainement technique
- Accès au financement
- Lutter contre les préjugés, les stéréotypes et la violence sexiste»

REPRÉSENTANT JEUNESSE GHANA

- Participation active à toutes les phases de développement du projet. Nous ne sommes généralement impliqués que dans l'aspect planification d'un projet. En ce qui concerne la mise en œuvre, le suivi et le transfert, nous ne sommes pas engagés.

- L'emploi, la plupart de nos jeunes sont au chômage.

- Accès au financement : les jeunes reçoivent une formation technique mais ils ont besoin d'accéder au financement à la fin de leur formation.

- Installations récréatives

« Qu’est-ce qui est fait par rapport aux besoins et aux problèmes exprimés par les représentants des femmes et des jeunes ?»

QUESTION AUX FEMMES ET AUX JEUNES

RÉPONSE DE LA GUINÉE

« L'eau est essentielle, pour les familles et l'agriculture maraîchère pour les femmes. Nous privilégions l'accès à l'eau potable. Nous pointons nos zones où l'irrigation est possible et fournissons des pompes.»

RÉPONSE DU BURKINA FASO

« L'accès à l'eau potable est une priorité. Le Projet de l’eau autonome a permis la construction de 34 stations de pompage mécanique. Pour les soins de santé, nous avons maintenant 14 centres de santé, soit deux fois plus qu'avant. Nous avons réduit la distance aux centres de santé, de 5 km à 2 km. Il est également plus facile de faire vacciner le bétail. Nous avons créé neuf centres de vaccination pour le bétail. Dans des zones sélectionnées, nous avons fait don de semences aux agriculteurs (agriculture maraîchère). De nombreux jeunes entrepreneurs sont actifs dans la transformation alimentaire, en utilisant des produits locaux. Nous rendons hommage au programme AGCEDE actuel, pour tout ce qu'il a apporté à notre communauté.»

RÉPONSE DU GHANA

« C'est un fait que l'emploi est un gros problème au Ghana. Avant que la personne ne soit embauchée, elle doit démontrer des compétences et des capacités techniques, pour être en mesure de gérer son entreprise. Nous avons identifié une lacune chez la plupart de nos jeunes. Ils quittent l'école et les compétences ne sont pas là. Ils veulent des emplois de cols blancs. Mais ces emplois sont également inexistants dans notre système. Nous devons positionner nos jeunes afin qu'ils puissent créer leur propre entreprise et embaucher d'autres jeunes pour être plus durables. Nous avons décidé de créer un centre de formation qualifiante, pour former les jeunes au métier de leur choix et leur apprendre à créer et gérer leur propre emploi. Nous prévoyons de créer deux autres centres de formation professionnelle dans un proche avenir. Et comme pour les installations récréatives, nous nous associons au club de football de Daboase pour créer davantage de terrains et d'installations sportives.»

PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PROJET ACGEDE CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF ET INCLUSIF

Cette table ronde a été suivie de la - Présentation des constats des études de cas et de l'évaluation sur le développement participatif et inclusif par Marie Denise Léger Samson, Chargée de projet AGCEDE – CECI. Voici en résumé les principaux constats :

Cadre de **suivi de l'impact social et environnemental** des opérations minières sur les communautés minières – ABOKEN : une expérience du Ghana

S'appuyant sur les principes de participation du public mandatés par la politique environnementale nationale, l'EPA du Ghana a créé le programme **AKOBEN qui utilise la pression publique pour motiver les entreprises à suivre les réglementations environnementales**. En effet, AKOBEN mesure les performances environnementales et sociales des entreprises à l'aide d'un schéma en cinq couleurs.

Ces codes de couleur évaluent les performances opérationnelles des entreprises, y compris la conformité réglementaire obligatoire avec les permis et la minimisation des risques liés aux déchets toxiques/dangereux ainsi que les engagements volontaires des entreprises concernant les responsabilités sociales et les relations communautaires. **Les notations fournissent des informations claires sur la façon d'améliorer la performance environnementale**.

Pour y arriver, les entreprises fournissent leurs données mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles selon un format standardisé. **L'EPA compile des informations à partir des commentaires de la communauté et des rapports des médias**. Les audits de site fournissent des informations supplémentaires et la vérification des données.

En plus de réduire les coûts, l'**approche ABOKEN améliore l'efficacité administrative et augmente la transparence** ce qui réduit le risque de différends entre les parties prenantes.

Pour en savoir plus consulter : http://www.epa.gov.gh/epa/

Le projet ACGEDE est une initiative financée par Affaires mondiales Canada et mise en œuvre conjointement par l'EUMC et le CECI au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée depuis 6 ans (2016 à 2022). Travaillant en partenariat avec les communautés, les gouvernements locaux, le secteur privé et d'autres parties prenantes, le projet aide les communautés, en particulier les femmes et les jeunes, **le projet ACGEDE a pour but de maximiser les avantages socio-économiques des investissements dans le secteur extractif en Afrique de l'Ouest**. Plus précisément, **le projet vise à autonomiser les communautés locales, et plus particulièrement à intégrer les femmes et les jeunes**, afin qu'elles participent pleinement à la gouvernance locale, aux opportunités économiques et au développement durable de ces zones.

Au Burkina Faso, **33,8% des entreprises soutenues par ACGEDE ont enregistré une croissance** de leurs ventes et de leur chiffre d'affaires, avec des taux de croissance plus élevés de 56,5% et 61,4% de croissance au Ghana et en Guinée respectivement.

Afin d'améliorer le développement économique local, et grâce à un partenariat avec Affaires mondiales Canada, **le projet a versé plus de 300000 $ CA dans les trois pays sous forme de subventions directes aux femmes et aux jeunes entrepreneurs.**

Quelques résultats

30 **plans de développement local** revus

7 898 personnes (62% femmes - 60% jeunes) **formées à l'entrepreneuriat**

1292 **Entreprises démarées**, (BF : 37.5%, GH : 56,1%, et GU : 69%).

ÉCHANGE SUR LES RÉSULTATS DES PROJETS

Pour donner suite à la présentation des résultats obtenus par le projet AGCEDE au cours des 6 dernières années, par Marie-Denise Léger Samson, Chargée de projet AGCEDE – CECI, les participants ont pu poser des questions aux représentants des parties prenantes pour clarifier certains points abordés précédemment et notamment sur les résultats des projets

« En référence à ce que disait le chef de la jeunesse du Ghana, comment se fait-il que les besoins et les aspirations des jeunes soient pris en compte par l'Assemblée, mais que les jeunes ne soient pas impliqués dans le suivi et l'évaluation du projet ? »

RÉPONSE DU GHANA

« Concernant l'implication des jeunes dans le S&E des projets, tout ce que fait l'Assemblée est guidé par des règles, des règlements et des lois. Le suivi et l'équipe de suivi sont couverts par la loi sur les systèmes de planification du développement. Lorsque nous arrivons dans la communauté, nous contactons la personne de l'Assemblée et la représentante des femmes pour faire partie de l'équipe, et si possible une personne du groupe vulnérable. Mais il arrive que nous soyons à la dernière minute et qu'il ne soit peut-être pas possible d'amener les gens à collaborer à court préavis.»

RÉPONSE DU BURKINA FASO

Les techniciens organisant des groupes de discussion dans les communautés s'assurent que tous les groupes sont représentés. Ils ont la perspicacité nécessaire. Les groupes de discussion donnent aux jeunes l'occasion et l'espace d'exprimer leurs préoccupations, leurs besoins et leurs aspirations.»

« Qu’est-ce qui est fait par rapport aux besoins et aux problèmes exprimés par les représentants des femmes et des jeunes ?»

QUESTION POSÉE AUX MAIRES

« Le quota de femmes et de jeunes au sein des institutions est réglementé par la loi nationale au Burkina Faso, il est fixé à 30% que ce soit au niveau national ou local. Par exemple, 35% des membres de nos conseils municipaux sont des femmes. Dans tout ce que nous faisons au niveau local, dans tous nos comités, nous prenons en considération les femmes et les jeunes. C'est un moyen très efficace de prendre en considération leurs besoins et leurs aspirations.»

« Comment soutenez-vous vos entreprises locales de femmes et de jeunes. Améliorez-vous la rétention et la valeur de vos entreprises locales de femmes et de jeunes, leur accordez-vous des contrats, ou est-ce que les avantages sortent de votre juridiction?»

QUESTION POSÉE AUX MAIRES

RÉPONSE DU GHANA

« Ceci est également guidé par la loi. La loi sur les marchés publics est là pour que nous la suivions. Au niveau de notre assemblée locale, nous avons donné à l'ESB le pouvoir de donner la capacité à nos hommes d'affaires locaux, de voir comment ils peuvent intégrer leurs entreprises, de sorte que lorsqu'il s'agit de sélection d'entrepreneurs, lorsqu'il s'agit de projets, ils puissent également soumissionner. Parfois, nous leur donnons même un soutien financier pour qu'ils puissent aller enregistrer leur entreprise.»

« En règle générale, les femmes et les jeunes n'ont pas le sentiment d'être impliqués, même si des efforts sont faits dans ce sens. Que faites-vous précisément pour garantir l'inclusion ? »

« La Guinée obtient un score très élevé dans ce projet, en ce qui concerne la reconnaissance des besoins et des aspirations des femmes et des jeunes dans le processus de développement. Pour y parvenir, nous avons effectué une évaluation des besoins dans les dix communautés où le projet est mis en œuvre. La seconde étape consistait à mettre en œuvre un programme conçu pour améliorer et renforcer les capacités des femmes et des jeunes, en faire des ambassadrices et les envoyer promouvoir le projet dans les communautés, et encourager les femmes et les jeunes à discuter de leurs besoins et aspirations. Nous avons ensuite organisé un forum pour discuter et prioriser les domaines d'actions avec les dix conseils municipaux. Ce forum a été suivi d'une réunion avec les maires, où les femmes et les jeunes ont été invités à se défendre. Nous avons créé une commission de suivi des résultats et des engagements des maires. Les municipalités avec un taux de réussite plus élevé reçoivent une reconnaissance spéciale.»

M. CONDÉ, COORDONNATEUR TERRAIN PROJET AGCEDE, BOKÈ, GUINÉE

« En termes de participation des femmes et des jeunes, ce qui a fait la différence dans ce projet, c'est d'avoir organisé des formations et mené des discussions dans les langues locales. Pour moi, c'est définitivement un facteur de succès. Organiser des ateliers sur le leadership, la communication, le plaidoyer et le lobbying a permis aux femmes et aux jeunes d'être mieux organisés et préparés. Les femmes ont pleinement compris que dans nos communautés, le pouvoir ne leur sera pas remis, elles doivent s'en emparer. Nous avons maintenant des femmes dans la région de Boké qui aspirent à être des propriétaires d'entreprises et à participer activement à la gestion et à la prise de décision de la ville.»

DR BALDÉ ALPHA MAMADOU, GUINÉE

« Comment arrivez-vous à vous faire entendre sur le sujet difficile des violences basées sur le genre ? »

« Par le biais du « Cadre de concertation et d'action des femmes ». Ainsi, les femmes sont représentées dans toutes les différentes activités. Grâce à cette structure, nous pouvons discuter des problèmes vécus par les femmes. Par exemple, très récemment, il y a eu une tentative de viol à l'hôpital, nous faisons des campagnes de sensibilisation pour parler de ces enjeux et nous sommes représentés au sein de plusieurs comités clés d'organismes. Nous sommes entendus, nous pouvons lutter contre la violence basée sur le genre. 12 Le maire de Sangérédi se souvient comment, après avoir rencontré un envoyé de l'UNICEF, les femmes se sont mobilisées et ont créé un groupe de «mentors», 27 femmes pour surveiller et lutter contre la violence sexiste et la sécurité et le bien-être des enfants. Les mentors sont bien connus dans la communauté et ils sont reliés au poste de police et à l'hôtel de ville. Ce système s'est avéré très efficace.»

MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB)

« Je voudrais en savoir plus sur le centre d'appel. C'est une bonne initiative, elle mériterait d'être adaptée à d'autres pays »

« Le centre d'appel communautaire a été créé après consultation de la communauté. Nous cherchions une sorte de structure permanente. Le centre est partiellement financé par le projet. Il est situé au sein du service technique de la commune, en charge de toutes les opérations de terrain. Le centre d'appels a un objectif important et nous sommes pleinement conscients de sa valeur et nous entendons en faire un centre de référence où les gens peuvent exprimer toutes leurs préoccupations. » « Boké était autrefois un point chaud et la jeunesse a causé beaucoup de troubles. Le projet a ouvert des possibilités de renforcement des capacités. Nous avons été écoutés et entendus par les Maires des différentes communes. Ils nous ont permis les 40% de fonds (20% femmes 20% jeunes) pour soutenir nos entreprises et nos projets. Je dirais que nous avons maintenant une voix et que nous pouvons nous faire entendre. Nous nous efforçons maintenant d'atteindre la durabilité grâce à l'initiative « commune amie des jeunes et des femmes ».

DR BALDÉ ALPHA MAMADOU, GUINÉE

FEMMES ET JEUNES ENTREPRENEURS DANS LES ZONES MINIÈRES

THÈME 2 : FEMMES ET JEUNES ENTREPRENEURS DANS LES ZONES MINIÈRES

COMMENT PEUVENT-ILS / ELLES ACCÉDER AU FINANCEMENT ET AU SOUTIEN TECHNIQUE POUR DÉVELOPPER LEURS ENTREPRISES ?

Les communautés des zones minières doivent vivre au quotidien avec les impacts négatifs de l'exploitation des ressources. Par ailleurs, des opportunités économiques existent dans ces zones en raison des activités industrielles. Quelles sont les meilleures pratiques et les leçons apprises pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les zones minières ?

Présentation des expériences de financement en Guinée et Burkina Faso

Impacts des micro-subventions pour les entrepreneurs – Guinée

Le cabinet de formation spécialisé en entrepreneuriat PRIDE a été créé par des employés d'un projet USAID qui avait débuté en 1993.

La mission du PRIDE est le développement de l'esprit entrepreneurial (approche Management Systems International (MSI). PRIDE est devenu partenaire du Projet AGCEDE/CECI en s'installant et déployant une équipe de formateurs et de coachs en entrepreneuriat dans toute la zone du projet

SUCCÈS STORY

ENTREPRISE DE GUINÉE GIE KADOGONE- agro-alimentaire

Salématou COUMBASSA, Présidente GIE KADOGONE - Opératrice Minier

Impacts sociaux

Création de 7 emplois directs et 15 indirects pour les jeunes et femmes pour freiner la pauvreté et réduire l'immigration des jeunes

Impacts économiques

Amélioration des sources de revenus des membres / employés et auto-emploi

Impacts environnemen-ntaux

Utilisation d'une norme standard de dose dans la fabrication des jus naturels et **respect des règles d'hygiène et de Santé-Sécurité et Environnement** (HSSE)

L'appui du projet AGCEDE /CECI-Guinée a permis de :

- Renforcer les capacités en vie associative, techniques, plaidoyer /lobbying, économique et environnemental ;
- Atténuer l'impact de la COVID-19 grâce à une subvention de 8 030 000 GNF
- Bénéficier du fonds FODEL de 39 000 000 GNF et 7 000 000 GNF
- Réussir la création d'emploi ;
- Garantir une production naturelle et régulière de qualité ;
- Valider 5 segments de marché à ce jour : super marché, employé des zones minières, restaurants, vendeurs dans les marché locaux et fonctionnaires (2040 bouteilles de jus soit 20 400 000 GNF durant les 06 mois);
- Être compétitif au niveau préfectoral, régional et même national ;
- Améliorer le revenu des membres.

Quelques résultats clés de PRIDE

- Activités et soutien d'entreprises dans toutes les régions de Guinée ;
- Sessions pour plus de **50 000 jeunes et femmes candidats entrepreneurs** ;
- Contrats de formation en entrepreneuriat dans la sous-région; au Sénégal (en 2000); au Burkina (2003 et 2006); en Guinée Bissau (2005) au Bénin (2008);
- **10 coachs d'affaires dont 4 experts consultants et 7 animateurs** avec le CECI/AGCEDE à Boké;
- Le **transfert de compétences** entre formateurs PRIDE et les Cellules Communales d'Appui aux Entreprises (CCAE) est effectif;
- A ce jour, **les animateurs des CCAE arrivent à monter des micro-projets** pour d'autres jeunes candidats et les accompagner pour la recherche de financement

Le Test de Production et de Commercialisation du Produit Minimum Viable TPC/PMV est une approche innovante qui a permis de changer la vision des bénéficiaires qui ont compris qu'ils doivent d'abord valider leur produit minimum viable (sous forme de prototype) auprès des différents segments de clients, avant de finaliser leur plan d'affaires et de s'engager dans la recherche de financement.

Les Groupements agricoles bénéficiaires des subventions ont créé leurs propres caisses de micro-crédits: les Groupements Villageois d'Épargne et de Crédits. Ces Caisses composées de 97 % de femmes ont mobilisées plus de 160 000 $ US en épargne et plus de 80 000 $ US ont été redistribués en crédits 15 court terme au taux de 5 à 10 % par mois pour la promotion de micro entreprises.

SUCCÈS STORY

ENTREPRISE KAKANDE – LEGUMES – Guinée

Entrepreneur ; Fadjigui KANTE, Gérant

MISSION

Produire et commercialiser les produits maraichers BIO, sain et conservable, afin de contribuer à l'autosuffisance alimentaire et à la création d'emploi durable pour les jeunes femmes et hommes de la localité.

Impacts sociaux

Création d'**emploi pour les jeunes femmes et hommes**

Impacts économiques

Création des **sources de revenus pour les employés** et auto-Emploi.

Impacts environneme-ntaux

Utilisation et apport des **engrais organiques (compostage), des pesticides à base bio** et respect de HSSE.

L'appui du projet AGCEDE /CECI-Guinée a permis de :

- Renforcer nos capacités en techniques de montage d'un plan d'affaire, marketing, Développement Personnel, Éducation Financière ;
- Création d'emploi permanent et temporaire pour la communauté;
- Garantir une production des légumes frais BIO de qualité grâce à une subvention de 1136,19 $ par le projet AGCEDE ;
- Signature d'un contrat de livraison avec 03 segments de clients à ce jour: les cantines des sociétés (minières) TMH/UMS et TGH+, association des femmes grossistes du marché local (1.612 kg de légumes frais livré soit 1702,22 $).

OBJECTIFS DES SUBVENTIONS

Faciliter l'accès des femmes et jeunes entrepreneur-e-s au financement et soutenir le démarrage de leur entreprise à petite échelle

Description et montants des subventions

En deux cohortes (2020 et 2021) nous avons facilité la subvention de :

- 60 projets d'entreprises jeunes (Start Up);
- 40 Groupements agricoles, minimum de 807 membres bénéficiaires dont 361 jeunes femmes, 247 jeunes femmes, 109 jeunes hommes et 90 hommes.

Les projets sont financés à hauteur de 70% par AGCEDE et 30% par les bénéficiaires :

- Pour les Groupements d'intérêts économiques (G IE), montant moyen 1 131 $ CAD ;
- Pour les START Up individuels, montant moyen 1508 $ CAD

Autres résultats

- La signature d'une convention de partenariat tripartite (PRIDE ; CCAE ; Communes);
- La qualité des produits et services est améliorée;
- Des réseaux de relations d'affaires sont créés et sont opérationnels;
- Les aspects environnement, économie verte, EHF/IJ sont compris et intégrés par les femmes et jeunes Start Up, dans les Zones du Projet;
- Les contraintes de développement des affaires sont identifiées par segment de clients clés et des séances de mentorat sont en cours de mise en œuvre

MICRO-FINANCEMENTS AU BURKINA FASO

OBJECTIFS
DES MICRO-SUBVENTIONS

Faciliter l'accès au financement des femmes et des jeunes afin d'accroître leurs capacités de production et renforcer leur autonomisation économique.

MONTANTS
DES MICRO-SUBVENTIONS

Montant total de la subvention:
36 124 348 FCFA pour 34 Microentreprises Rurales (MER collectives et 71 MER individuelles.

Montant maximal de la subvention :
350 000 F CFA pour les projets individuels et **650 000 FCFA** pour des projets collectifs.

L'impact des micro-financement pour les entrepreneurs

Accroissement des volumes de biens et services produits et des chiffres d'affaires :

- Développement du **capital productif** de la microentreprise;
- **Réduction de la pénibilit**é et de la charge de travail;
- Accroissement du **capital productif de l'exploitation familiale** et diversification des activités;
- Accès à d'autres **sources de financement**

Accroissement des volumes de biens et services produits et des chiffres d'affaires :

- **Volume d'activités a doublé** (parfois triplé) en l'espace de 6 mois d'activités pour au moins 96 MER;
- Progression moyenne de 136,34 unités de production soit 67,27 pour les entreprises individuelles et 205,41 pour les entreprises collectives;
- Accroissement moyen du **chiffre d'affaires sont de l'ordre de 681 225 F CFA pour les MER collectives et 54 017 FCFA** pour les MER individuelles.

Accroissement du capital productif de la microentreprise et la consolidation des emplois :

- Acquisition d'équipement de production/transformation moderne et adapté;
- Constitution d'un fonds de roulement;
- Consolidation des emplois existants (954 emplois pour les initiatives collectives et 84 emplois pour les initiatives individuelles)..

Réduction de la pénibilité et de la charge de travail (1500 personnes) :

- Réduction du temps de travail;
- Mécanisation de certaines tâches ;
- Augmentation du nombre d'employés des MER (augmentation de 17,64% de poste de travail pour les initiatives individuelles et 5% de poste de travail pour les initiatives collectives) ;
- Amélioration des conditions et de la qualité du travail.

Accroissement du capital productif de l'exploitation familiale et la diversification des activités:

- Revenus supplémentaires dégagés, affectés en priorité à l'amélioration de l'alimentation de la famille;
- Surplus significatifs investis dans l'accroissement du capital productif de l'exploitation familiale et notamment pour la production agricole et la diversification des activités non agricoles.
- Sécurisation des ménages concernés et une amélioration des conditions de vie

Les impacts des subventions en lien avec l'accès au financement des entreprises

La subvention a contribué à créer des conditions permettant aux MER d'accéder à des fonds:

- Facilitation à l'accès aux financements publics;
- Création des conditions d'accès aux crédits auprès des IMF;
- Contribution à la constitution de réserves pour l'autofinancement;
- Les micro-subventions ont permis aux bénéficiaires de mobiliser d'autres ressources (38 978 699 FCFA) sur la base de la subvention qui leur est accordée.

La création des conditions d'accès aux crédits auprès des IMF :

- Le rapprochement des MER aux IMF;
- L'éducation financière;
- La mobilisation des crédits fonds de roulement 17 MER pour 5 400 000 FCFA en 6 mois.

La contribution à la constitution de réserves pour l'autofinancement :

- Environ 90% des entreprises bénéficiaires de la subvention ont pu dégager des marges bénéficiaires nettes allant de 50 000 à 360 000 F CFA ;
- 1/3 des marges bénéficiaires est utilisé pour la constitution de réserves pour le renforcement des activités.

Perspectives, défis et évolutions

- Accompagner les MER matures avec un financement conséquent pour leur permettre de passer du statut de MER à celui d'entreprise ;
- Former les volontaires locaux à la réalisation de diagnostic et le montage de micro-projets
- Initier des protocoles d'accord avec les IF/IMF pour abriter les comptes des MER et faciliter leur accès au crédit;
- Créer des cadres d'échange, de partage de connaissances et de mise en relation d'affaires entre acteurs d'une même filière au niveau communale

OPPORTUNITÉS POUR L'ACCÈS AU FINANCEMENT

EXPÉRIENCE DU GHANA ET D'UNE BANQUE AFRICAINE : ECOBANK

Ghana Enterprises Agency (GEA) a organisé une Masterclass et une session de réseautage pour un total de 36 participants du Forum le jeudi 2 décembre 2021. Les participants comprenaient des entrepreneurs, des membres du monde universitaire, des institutions gouvernementales et financières, des représentants d'associations professionnelles et d'organisations civiles. Les sujets suivants ont été abordés lors de la Masterclass :

- Accès au soutien financier au Ghana, présenté par Sampson Abankwa – Conseiller technique MPME, GEA.
- Numérisation pour les MPME présenté par Regina Ofori, responsable des ventes numériques, Ecobank par Loretta Sarpong, Directrice, Ellevate Desk, Ecobank

Accès au soutien financier au Ghana

L'objectif de cette session était de présenter aux participants les différents portefeuilles d'accès au financement proposés par GEA aux MPME. Un aperçu des projets et programmes en cours a été présenté, notamment le projet de transformation économique du Ghana (GET), le fonds de résilience et de rétablissement de la Fondation Mastercard (programme Nkosuo) et le projet GIZ WIDU.

Cette session fut très interactive avec des sondages en direct pour discuter des principaux obstacles à l'accès au financement pour les participants. Ainsi à la question « Quels sont vos principaux défis pour accéder à tout type de financement ? », les sondages ont révélé que les taux d'intérêt élevés étaient un défi majeur n plus des taux d'intérêt élevés, les entrepreneurs sont confrontés à des procédures de demande complexes, à des exigences élevées en matière de garanties, à des échéances de prêt courtes, à une connaissance limitée des produits financiers et à un manque de données sur les opérations commerciales lorsqu'ils tentent d'obtenir un financement pour leurs entreprises

GEA, en partenariat avec ses partenaires de développement et ses parties prenantes, a conçu et développé des programmes de sources de financement innovantes pour soutenir les entrepreneurs, en particulier les femmes et les jeunes.

L'un de ces programmes est le Ghana Tourism Development Project (GTDP) qui est mis en œuvre par GEA en collaboration avec le ministère du Tourisme, des Arts et de la Culture. Les trois composantes du Projet ont été présentées comme suit :

- Subventions de réponse COVID-19 (CRG) - Fonds de subvention alloués aux MPME les plus touchées par la pandémie de COVID-19 ;
- Subventions aux PME (SMEG) – Les SMEG sont des subventions accordées aux PME qui ont des entreprises bien développées et viables. La PME demande au projet des subventions de contrepartie pour l'acquisition d'équipements ou les services d'un fournisseur de BDS pour l'assistance technique.
- Subventions de mise à niveau de sites (SUG) – L'objectif des SUG est le développement de sites et de destinations touristiques.
- Les participants ont été guidés à travers les critères d'admissibilité et le processus de demande pour les trois volets.

Numérisation pour les MPME

La présentation d'Ecobank visait à donner aux entrepreneurs les moyens de numériser leurs opérations commerciales pour permettre une utilisation pratique et efficace du temps, encourager l'innovation et la créativité et 20 améliorer l'expérience de leurs clients. Par rapport aux méthodes commerciales traditionnelles, la numérisation du commerce entraîne des coûts d'installation inférieurs et fournit des solutions à valeur ajoutée pour la croissance. Il a été noté qu'Ecobank propose des canaux numériques unifiés sur son réseau, permettant à ses clients d'accéder une variété de produits et services numériques partout au pays. En plus de fournir aux clients des services bancaires pratiques, Ecobank propose également une formation professionnelle et un soutien à ses entrepreneurs concernant l'utilisation de leurs produits. Les produits numériques proposés par Ecobank sont les suivants :

- **OmniLite** - un **canal de paiement sécurisé, efficace et pratique** qui peut être utilisé pour les virements bancaires, les transactions d'argent mobile et les paiements statutaires tels que les droits de douane, les cotisations de retraite et les taxes nationales;
- **EcobankPay GhQR** - une **solution de collecte de paiement gratuite** qui permet aux clients de payer directement et instantanément sur le compte de l'entrepreneur;
- **POS** – **terminaux sécurisé**s qui acceptent le paiement de biens et de services avec l'utilisation de cartes;
- **E-Commerce** - une plate-forme permettant aux entrepreneurs d'optimiser leur présence en ligne sur les marchés locaux et mondiaux;
- **Cartes prépayées** professionnelles – une carte **rechargeable personnalisée** qui peut être délivrée à un entrepreneur, qu'il ait ou non un compte auprès d'Ecobank

Tous les produits et services ci-dessus sont essentiels pour minimiser les risques, améliorer la culture de conformité, l'accès aux marchés et accroître les coûts et l'efficacité opérationnelle.

Les participantes ont également été initiées à Ellevate, un programme Ecobank spécialement conçu pour les femmes. Ellevate vise à soutenir et à répondre aux besoins financiers des femmes. Dans l'ensemble, la session a été très interactive et les participants ont exprimé leur intérêt à s'inscrire à certains des produits et services. Les participants ont également plaidé pour que la banque ouvre davantage de succursales, en particulier dans les communautés rurales, afin de permettre aux résidents de profiter également de certains des avantages.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE SOUTIEN CHAMBRES DES MINES

Programme de soutien de la Chambres des mines du Ghana

Mme Lawrencia Boahemaa Awuah, Responsable des ressources humaines et de l'administration à la Chambre des mines du Ghana a présenté la Chambre des Mines du Ghana ainsi que les actions entreprises pour promouvoir la 21 participation des femmes et des jeunes dans l'industrie minière ainsi que la fourniture locale.

La Ghana Chamber of Mines est une organisation de défense des intérêts des grandes sociétés minières au Ghana, de leurs sociétés de services de soutien connexes et d'autres organisations dont le travail empiète sur l'industrie minière. La Chambre des mines représente les intérêts de l'industrie depuis 1928.

Résultats concernant les emplois locaux

La loi sur les minéraux et l'exploitation minière de 1986 (PNDCL 153) et la loi sur les minéraux et l'exploitation minière de 2006 (loi 703) contiennent des dispositions qui obligent les détenteurs de droits miniers à utiliser la main d'œuvre et les intrants ghanéens dans la mesure du possible.

Au 31 décembre 2020, la population de la main-d'œuvre directe et des sous traitants des sociétés membres productrices de la Chambre des Mines du Ghana était respectivement de 8 760 et 25603. Voici la répartition de la main d'œuvre totale dans l'industrie minière :

Catégories	Population	%
Femmes ghanéennes	2,732	7,95 %
Femmes expatriées	20	0.06 %
Hommes ghanéens	31,187	90,76 %
Hommes expatriés	424	0,06

Quelques résultats clés de PRIDE

- En 2020, **l'achat global des 29 produits** figurant sur la liste d'approvisionnement local **s'est élevé à 1 258 862 734,78 $** ;
- Les **achats locaux** (achats auprès de fournisseurs locaux) **se sont élevés à 1 246 742 332$**, soit 99,04 % des fournitures totales ;
- Les véritables **achats locaux** (achats auprès de fabricants locaux et de prestataires de services appartenant à des Ghanéens) **s'élevaient à 946 284 866,72 $**, ce qui représente 75,17 % du total des achats.

Initiatives pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans l'industrie minière

Au fil des ans, les entreprises membres de la Chambre des Mines du Ghana ont pris des initiatives et mis en œuvre des politiques pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes dans l'industrie minière.

- Mise en place de politique générale pour augmenter le recrutement et la rétention d'employés locaux dans l'industrie minière;
- Introduction d'objectifs spécifiques de représentation des femmes à différents niveaux de l'organisation et mesure de la performance ;
- Opportunités offertes aux membres de la communauté d'accueil pour entreprendre des programmes de formation supérieure et des stages;
- Mise en place de centres de formation par certaines sociétés minières. Par exemple, en ingénierie pour développer les compétences des femmes et des jeunes;
- Mise en place de bureaux d'emploi locaux dans certaines mines pour se concentrer sur les membres de la communauté d'accueil lors du recrutement, par ex. AGA – Obuasi;
- Programmes d'apprentissage adaptés aux femmes par les mines et les entreprises de services de soutien aux mines, par ex. Zen, Sandvik Mining and Construction Ghana, le programme Female Truck Operators d'Adamus Resources, etc.;

- Programmes de formation en apprentissage;
- Initiatives d'action positive sur les lieux de travail. Par exemple, Objectif de représentation 50-50 de la mine Ahafo North de Newmont.;
- Introduction de groupes de ressources d'affaires – Par exemple, Les femmes et alliés de Newmont qui sont un groupe de défense des droits des femmes qui se penche sur le développement de la population féminine à travers diverses initiatives. Les femmes dans l'exploitation minière (WIM) promeut également l'avancement des femmes dans le secteur des ressources naturelles pour leur autonomisation économique et la transformation positive des communautés aux niveaux local, sousrégional, régional et mondial;
- Sensibilisation des filles et des jeunes femmes aux opportunités de l'industrie minière;
- Recrutements universitaires qui ciblent les femmes;
- Programme encourageant la participation des femmes aux programmes STEM, par ex. Partenariat de Newmont Ghana avec Junior Achievement Ghana pour promouvoir la poursuite des femmes dans les STEM;
- Bourses d'études pour les femmes, par exemple : Le Fonds pour l'enseignement supérieur (TEF) de la Chambre des mines du Ghana donne la priorité aux femmes;
- Entrepreneuriat et emploi direct dans la chaîne d'approvisionnement, par exemple, Lady Bird Logistics primée de la Women in Trucking Association.

Exemples de bonnes pratiques des entreprises membres de la Chambre pour soutenir les femmes

- Fourniture d'EPI pour femmes;
- Chambres d'allaitement mise en place par ex. Newmont Ghana Limitée;
- Dispositions sur site pour les nounous, par ex. Mine d'or d'Asanko;
- Mise à disposition de toilettes pour femmes et de vestiaires;
- Formation aux femmes des localités avoisinantes pour qu'elles assument des rôles tels que les chauffeurs de camion de transport, etc.;
- Exemples de programmes de développement féminin de Newmont Ghana;
- Introduction du programme « recharge au féminin »;
- Programme d'études supérieures clandestines pour femmes;
- Programme d'encadrement.

Défis qui entravent l'augmentation des avantages pour les femmes dans l'industrie minière

- Connaissance insuffisante des opportunités dans l'industrie minière, en particulier pour les femmes;
- Participation des femmes aux programmes STEM est faible à travers le pays.

Perspectives

- Approfondir les politiques délibérées du secteur privé, en particulier de l'industrie minière, pour favoriser l'inclusion des femmes et des jeunes;
- Les sociétés minières devraient continuer à concevoir des systèmes qui encouragent la participation des femmes dans l'industrie minière;
- Encourager les jeunes filles et les jeunes en général à suivre des programmes STEM aux niveaux de l'enseignement de base et secondaire;
- Les groupes de femmes dans le secteur minier devraient continuer à se regrouper et à partager des idées et des pratiques exemplaires pour faire avancer la cause des femmes dans le secteur minier;
- Offrir des programmes de renforcement des capacités et de formation aux femmes et aux jeunes ;
- Politiques et programmes délibérés du gouvernement pour s'assurer que les jeunes, en particulier les femmes, ont les compétences requises pour entrer dans l'industrie minière.

Programme de soutien de la Chambres des mines du Burkina Faso

La Chambre des Mines du Burkina Faso (CMB) a été créée en 2011. Les membres titulaires sont les sociétés minières en production, en construction et en recherche, mais la CMB accueille également des membres associés comme des sociétés de Géo services; explosifs et d'exploitation de carrière ou de mine souterraine ainsi que des membres affiliés comme les fournisseurs de biens et services.

L'impact de la fourniture locale des biens et services

La fourniture locale de biens et services est le levier qui a le plus d'effet multiplicateur dans les économies des pays aurifère. En effet, en soutenant l'émergence d'un tissu industriel qui permet de fournir les mines et les autres secteurs d'activités connexes, elle impacte positivement l'économie locale par son effet d'entraînement des autres secteurs. De plus, elle favorise le renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème par ses standards élevés.

Les initiatives de la CMB en matière de fourniture locale de biens et services

- Participation à l'élaboration de la stratégie du contenu local;
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique de promotion de la fourniture locale; ! Production d'études thématiques ;
- Plaidoyer et sensibilisation des sociétés minières ;
- Mise en relation et orientation des fournisseurs;
- Formations, informations, renforcement des capacités des fournisseurs miniers;
- Organisation de missions commerciales ;
- Mise en place d'une plateforme de publication des besoins miniers;
- Mise à disposition des résultats des études aux acteurs;
- Participation à la mise en œuvre de la stratégie du contenu local.

SUCCÈS STORY

Alliance des Fournisseurs Burkinabé de Biens et Services Miniers (ABSM)

L'ABSM est une association de référence dans la rétribution des retombées du secteur minier à travers la promotion de la fourniture locale de biens et services.

MISSION

La mission de l'ABSM est de « Promouvoir la fourniture locale de biens et services aux sociétés minières, par la professionnalisation des fournisseurs locaux, l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur et développement de partenariats structurants avec tous les acteurs concernés ». Ses domaines de compétences sont : le renforcement de capacités ; le plaidoyer ; l'information et le développement de partenariat

Les appuis ou solutions proposées par L'ABSM à ses membres :

- Mise en place de produits financiers adaptés aux besoins des PME;
- Maitrise des spécificités de la mine et de la chaine de valeur de l'Industrie minière;
- Mise en place de d'outils/techniques marketing et de gestion de la clientèle;
- Formalisation, Restructuration et mise à niveau;
- Mise en place d'outils/systèmes de planification, de gestion administrative et comptable

Quelques résultats

- **11 plans d'actions réalisées**/ offres techniques et financières;
- 11 entreprises à améliorer se outils de communication;
- **3 entreprises** ont eu des dossiers de financement;
- Plus de **60% des outils de gestio**n mis à disposition ont été **adoptés** et en cours d'utilisation notamment au niveau administratif, comptable que commercial.

Perspectives

Pour donner suite à l'introduction d'un article dans le dernier code minier au Burkina Faso et d'un décret portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier, les entreprises minières et leurs sous-traitants fournissent, à chaque début d'année, à l'administration des mines, la liste de leurs prestataires de services et fournisseurs de biens.

Il est maintenant attendu une stratégie nationale du contenu local dans le secteur minier 2021-2025 ainsi que 2 décrets portant notamment sur la liste des biens et services fournis aux sociétés minières et les quotas à acheter.

Sur le plan organisationnel, un projet de la Banque Mondiale permettra :

- La mise en place d'un entrepôt sous douane au profit des fournisseurs miniers
- Uniformisation des processus de qualification des fournisseurs locaux par les sociétés minières et des bases de données de fournisseurs existantes;
- Le renforcement des capacités de 150 entreprises et la mise en place d'une bourse de sous-traitance

RÉSULTATS DES ÉCHANGES

Voici les échanges générés par cette période de questions.

Parmi les services de développement commercial que vous avez reçus de AGCEDE, lesquels ont été les plus utiles ?

« J'ai reçu beaucoup de formation du projet : enregistrement des entreprises; gestion financière et entrepreneuriat. L'enregistrement des entreprises, m'a été particulièrement profitable, j'ai pu enregistrer mon entreprise en 2019 grâce à cette formation. Cela m'a également aidé à accéder à des opportunités, comme le financement et l'obtention de contrats auprès d'autres organisations commerciales. L'entreprenariat m'a beaucoup aidé, j'ai pu développer de nombreux produits connexes. Au départ, j'avais trois produits, et j'en ai ajouté dix. Pendant le covid-19, j'ai été formé pour produire des désinfectants pour les mains, du savon liquide et du savon noir. J'ai aussi appris la comptabilité et maintenant je peux tenir des registres de mes finances. Toutes les formations sont interdépendantes et elles m'ont beaucoup aidé.»

RÉPONSE D'UNE FEMME

« Je voudrais en savoir plus sur le centre d'appel. C'est une bonne initiative, elle mériterait d'être adaptée à d'autres pays »

« Le projet m'a apporté 90% de toute les formations que je recherchais en tant que jeune entrepreneur. Toutes les formations ont été bénéfiques, mais l'enregistrement de mon entreprise m'a vraiment aidé. J'ai également apprécié participer à divers forums.»

RÉPONSE D'UN HOMME

« Expliquez, ce qui manque dans la formation que vous avez reçue »

« Je vais commencer par ce que j'ai reçu : Incubateur. C'était la clé pour moi. Je ne connaissais rien à l'entrepreneuriat. L'incubateur de trois mois a fait des merveilles. Ce qui manque n'est pas grand-chose. La formation est vraiment la clé de notre avenir. Ce qui manque, c'est de l'argent pour développer mon entreprise.»

RÉPONSE D'UN HOMME

« Avez-vous un mentor en ce moment ? »

« Je suis devenu un semi-coach. Avec ce que j'ai reçu, je suis en mesure d'aider d'autres personnes. Je les accompagne sur le terrain. Par le biais de mon entreprise, je forme également des femmes analphabètes de ma 28 communauté. J'encadre ces jeunes et ces femmes tout au long du processus d'enregistrement de leur entreprise. »

RÉPONSE D'UN HOMME

« Oui, quatre personnes dans mon entreprise et je coache aussi en dehors de mon entreprise. J'ai maintenant 12 ans d'expérience et j'essaie de transmettre et de partager les connaissances acquises au fil des années. »

RÉPONSE D'UN HOMME

« J'ai pu former certains membres de mon église, trois jeunes; et deux filles, et trois femmes. »

RÉPONSE DE MADAME REGINA

« Ce programme de formation ACGEDE que vous avez suivi, pensez-vous qu'il devrait être organisé différemment pour les femmes et les jeunes ? »

« Ce programme est le meilleur programme, notamment le programme « incubateur » et test de production et commercialisation »

RÉPONSE D'UN HOMME

« Pensez-vous que le programme devrait être reconnu pour les femmes et les jeunes»

« Le programme est bien structuré, bien pensé. Les femmes sont plus dans les activités professionnelles que les hommes. Il faut en tenir compte lors de la création d'un programme. »

RÉPONSE D'UN HOMME

« J'aimerais que les femmes reçoivent plus que les hommes parce que nous sommes les destinataires, tout nous tombe dessus. »

RÉPONSE DE MADAME REGINA

« Vendez-vous vos produits uniquement dans la région de l'Ouest ou avez vous pu accéder à des marchés en dehors de votre région ? »

« J'ai pu accéder aux marchés de ma région uniquement.»

RÉPONSE DE MADAME REGINA

« Envisagez-vous de vendre à Accra »

« Oui, j'ai des clients particuliers à Accra mais je n'ai pas réussi à percer le marché. Nous aimerions que la Food and Drugs Board nous aide afin que nous puissions avancer dans nos affaires. Nous travaillons sur les licences. »

RÉPONSE DE MADAME REGINA

« Pensez-vous qu'un jour vous exporterez ? »

« Décidément, nous y sommes.»

RÉPONSE DE MADAME REGINA

« Qui sont vos clients ? »

« Une société minière en logistique, United Mining Supply. Ils ont deux cafétérias, une pour les locaux, une pour les expatriés. Ils achètent 80% de ma production. Les 20% restants vont aux femmes acheteuses en gros du marché local.»

RÉPONSE D'UN HOMME

Mine, hôtels et vendeurs et population.»

RÉPONSE D'UN HOMME

« Recevez-vous un soutien de la part des sociétés minières? »

« Je dirais oui parce qu'ils achètent mes produits, mais pas autrement, pas pour le moment.»

RÉPONSE D'UN HOMME

« Ce programme laisse de bons souvenirs. Il continuera à vivre. Il nous a fourni une formation et nous, à notre tour, formerons d'autres.
Moi même, j'ai pu créer une coopérative, la Coopérative agricole de développement. Nous faisons désormais partie d'un réseau, pour améliorer nos capacités et mieux répondre aux besoins de nos clients, la Plateforme des jeunes entrepreneurs de Boké. Nous sommes également liés à d'autres organisations, pour bénéficier d'un renforcement des capacités.»

RÉPONSE D'UN HOMME

« Tout dans ce projet m'a beaucoup aidé. Ils m'ont aidé, ils m'ont aidé à avancer, alors je voudrais dire un grand merci à ACGEDE car ils m'ont beaucoup aidé. Mais ils n'ont pas fini, ils ne devraient pas partir, ils devraient continuer à aider les femmes et les jeunes de notre communauté.»

RÉPONSE D'UNE FEMME

« Quand le projet est arrivé, j'avais déjà démarré mon élevage de poulets tout en allant à l'école. J'ai commencé à suivre diverses formations sur l'élevage et la gestion d'entreprise et finalement, j'ai commencé à penser que je devrais me concentrer uniquement sur mon 30 entreprise et embaucher un jour des cols blancs, au lieu d'en devenir un moi-même. Mon entreprise n'a cessé de croître depuis, merci au projet et à tout ce qu'il nous a apporté. Nous créons maintenant des structures pour nous assurer que tout ce que nous avons appris à travers le projet peut profiter aux autres.»

RÉPONSE D'UN HOMME

Résumé des discussions en sous-groupes

Principale question de discussion:

- Que peut-on faire localement pour continuer à soutenir les services financiers et non financiers pour les entrepreneurs des communautés minières?

Questions clés pour discussions:

- Quelles sont les lacunes existantes en termes de soutien aux entrepreneurs dans les zones minières (pensez aux femmes et aux jeunes)?
- Quelles sont les opportunités dans les zones minières en termes d'accès au financement et aux marchés (pensez aux femmes et aux jeunes)?
- Existe-t-il des moyens novateurs par lesquels les communautés locales ou les gouvernements peuvent continuer à soutenir les entrepreneurs
- locaux?

« Quelles sont les lacunes existantes en termes de soutien aux entrepreneurs dans les zones minières (pensez aux femmes et aux jeunes) ? »

La plupart des PME opèrent dans le secteur informel. Nous suggérons un mentorat pour les aider dans les procédures d'inscription. Nous avons noté l'absence d'esprit d'entreprise chez les entrepreneurs ou aspirants entrepreneurs ; nous suggérons de rencontrer des mentors. Nous avons constaté l'absence d'accompagnement dans les zones minières et nous suggérons que les PME locales puissent fournir un soutien. Nous avons noté l'absence d'incubateur et des problèmes d'accès au financement pour les PME.

Groupe du Burkina Faso

- Accès limité au financement pour les MPME;
- Compétences entrepreneuriales et managériales insuffisantes;
- Accès limité au marché et données inadéquates sur les MPME;
- Produits pas développés selon les normes internationales.

Groupe du Ghanna

Les assemblées doivent organiser des foires commerciales et inviter d'autres clients et concurrents potentiels dans le district. Tous les trois mois, les assemblées de district organisent des mairies. Ils devraient 31 inviter les PME à profiter de l'opportunité et utiliser les mairies pour faire leur marketing.

Le groupe recommande de continuer à renforcer les capacités des MPME afin qu'elles puissent sortir, faire leurs propres achats, soumissionner pour des contrats et ouvrir leur marché. Les assemblées devraient essayer de regrouper ces MPME en petits groupes et les aider à trouver des contrats auprès de grandes entreprises. L'assemblage serait utilisé comme point focal pour la plus grande entreprise, afin d'assurer la confiance et la garantie que le contrat sera respecté. Les assemblées devraient aider les MPME à former des groupements pour partager l'argent et l'utiliser comme fonds de roulement pour leurs entreprises.

Groupe du Ghana

- Accent sur le soutien non financier aux entrepreneurs
- Les PME doivent se responsabiliser
- Renforcement des capacités des jeunes entrepreneurs et programmes de mentorat et de coaching
- Méconnaissance des opportunités existantes et manque de mentorat
- Manque de liens avec le marché et mauvais accès aux réseaux routiers et autres infrastructures
- Fonds de développement minier
- Centres de ressources pour les entreprises au niveau du district
- Les PME organisent des salons et des expositions pour commercialiser leurs produits.
- Les sociétés minières et les tiers entrepreneurs travaillant pour les sociétés minières peuvent être une source d'affaires pour ces PME.

Groupe de Guinée

- Pas assez de centres de formation en entrepreneuriat;
- Pas assez de fonds pour la formation à l'entrepreneuriat dans la planification annuelle des investissements;
- Peu de soutien des sociétés minières pour promouvoir les entrepreneurs et l'entrepreneuriat;
- Aucun engagement des sociétés minières à fournir un renforcement des capacités aux MPME;
- Peu de financement disponible pour les entreprises à propriétaire unique ; les financements via le FODEL vont principalement aux groupements, coopératives et groupements d'intérêt économique (GIE);
- Fonds de développement local et Fonds minier;
- Incubateur - Les incubateurs sont la meilleure innovation, à travers TPCPMV
- CCAE Cellule communale à l'appui à l'entrepreneuriat;
- Collaboration entre les élus et les collectivités locales;
- De nombreuses sociétés minières : 14 sociétés minières dans la zone de Boké
- Microfinance et institutions financières;
- Amélioration de la gouvernance locale;
- CAFEIS : Initiative pour assurer un rendement maximal aux jeunes et aux femmes

« Quelles sont les opportunités dans les zones minières en termes d'accès au financement et aux marchés (pensez aux femmes et aux jeunes) ? »

Groupe du Burkina Faso

Le Fonds local de développement minier est une grande opportunité qui s'offre à nous pour soutenir les opérateurs économiques locaux avec un fonds garanti, leur permettant de mobiliser des fonds auprès d'institutions financières ou non financières. Cela permettrait aux PME de saisir les opportunités existantes dans les communautés minières, qu'il s'agisse de fournir de la nourriture et du bétail, des matériaux de construction, des transports, des IPE, du carburant, etc.

Recommandations

Groupe de Guinée

- Existence du FoDEL et du FMDL ;
- Existence du modèle de l'incubateur ;
- Existence de l'initiative Commune Amie des Femmes et des Jeunes CAFeJ
- Collaboration des élus locaux avec la population locale ;
- Proximité des sociétés minières (14 sociétés minières dans la zone de Boké);
- Existence des cellules communales à l'appui à l'entreprenariat (CCAE);
- Existence des IMF.

Groupe du Ghana

- Existence d'initiatives pour les communautés extractives
- Organisation de foires commerciales

« Existe-t-il des moyens novateurs par lesquels les communautés locales ou les gouvernements peuvent continuer à soutenir les entrepreneurs locaux ?

Nous suggérons un modèle PPP au niveau local, par le biais du Fonds de développement minier local ; de promouvoir la « PME championne » au niveau local et de mettre en place des services de proximité pour les PME locales. C'est également l'occasion de développer l'épargne communautaire avec l'affluence des populations des communautés les zones minières.

Groupe du Burkina Faso

Nous suggérons la mise en place de l'incubateur et des CCAE ; l'amélioration de la gouvernance locale. L'initiative CAFAIJE qui met en compétition les communes qui pousse les communes à faire davantage pour les jeunes et les femmes.

Groupe de Guinée

Le gouvernement pourrait définir des cadres politiques pour encourager la consommation locale et trouver des modifications fiscales.

Groupe de Ghana

FONDS MINIERS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AUTRES REVENUS MINIERS :

UN OUTIL POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF ?

THÈME 3 : FONDS MINIERS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AUTRES REVENUS MINIERS

UN OUTIL POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF ?

Table-ronde sur Développement local participatif et inclusif dans les zones extractives

Le 1er décembre, seconde journée du Forum régional du projet ACGEDE, 3 panélistes ont animé un débat sur les fonds de développement miniers :

- M. Emmanuel Okang, Chef de projets, Fonds de développement des minéraux qui a examiné le fonds de développement minier du Ghana, son utilisation, ses défis et sa gestion afin d'aider (au mieux) au développement de nos communautés.

- M. Tanga Félix Ouedraogo, Chargé de missions, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières au Burkina Faso

- M. Néné Moussa Maléya Camara, Directeur général des Relations Communautaires et du Développement du Contenu Local, ministère des Mines et de la Géologie de la Guinée

Présentation des fonds miniers

Les revenus miniers acheminés aux municipalités sont une bouée de sauvetage essentielle pour les communautés minières. Au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée les codes miniers fixent les paramètres pour la constitution, l'approvisionnement et la gestion des Fonds miniers de développement locaux. Selon les pays, ces fonds sont alimentés par une part des redevances minières versées à l'État et/ou par des taxes spéciales basées sur le chiffre d'affaires des sociétés minières. Ces fonds sont distribués par l'État central, selon des clés de répartition propre à chaque pays, dans toutes les municipalités, mais avec une part importante pour les municipalités situées en zone minière. Les municipalités minières ont donc accès à des ressources importantes pour mener des initiatives de développement local inclusives et durables. Le projet AGCEDE a pu faciliter le dialogue entre les gouvernements locaux, les membres de la communauté et les administrateurs des fonds miniers de développement locaux pour s'assurer femmes et des jeunes participent à la planification de ces ressources et en bénéficient.

En Guinée, le projet a travaillé en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, l'État et les gouvernements locaux afin d'allouer au moins 30 % des fonds miniers de développement locaux aux entreprises et projets économiques dirigés et bénéficiant aux femmes jeunes.

Présentation des fonds miniers (suite)

Au Burkina Faso, le projet a appuyé les démarches des organisations de la société civile à l'échelle nationale afin de participer au dialogue national. L'action du projet dans ce domaine a été d'appuyer la tenue d'un cadre de concertation et d'action des OSC intervenant dans la gouvernance minière (OSC qui ont été à l'origine de l'institution du FMDL en 2015). Il s'est agi de tracer une feuille de route de collaboration qui aura pour finalité de susciter d'une part, une réelle implication des communautés dans la gestion du FMDL 35 et d'inciter les autorités locales et nationales à plus de redevabilité et d'autre part, de plaider pour la relecture des décrets du FMDL dans l'intérêt des communautés (prise en compte des besoins économiques). Tandis qu'au Ghana, le projet a soutenu le Minerals Development Fund pour mettre en place une feuille de route pour l'élaboration de règlements pour la loi MDF de 2016 (Loi 912) ainsi que le renforcement des capacités des comités de gestion locaux des programmes de développement communautaire minier.

Fonds Miniers de Développement Local - FMDL Burkina Faso

Le secteur minier constitue un levier important de l'économie burkinabè, en témoignent les chiffres. Les 17 mines industrielles et les 26 sociétés de carrières industrielles sont en production en 2020 et ont versé près de 310 milliards FCFA de recettes au budget national. Toutefois, des protestations des populations sont récurrentes dans les zones minières. L'exploitation minière a un impact négatif sur l'environnement et une non-intégration des normes communautaires dans le dispositif burkinabè est relevée.

Face à ce constat, il a été créé dans la Loi n°2015-036/CNT du 26 juin 2015, portant code minier du Burkina Faso 4 Fonds en son article 25 . Il s'agit de:

- le Fonds minier de développement local (FMDL);
- le Fonds de réhabilitation et de fermeture de la mine ;
- le Fonds de réhabilitation, de sécurisation des sites miniers artisanaux et de lutte contre l'usage des produits chimiques prohibés ;
- le Fonds de financement de la recherche géologique et minière et de
- soutien à la formation sur les sciences de la terre.

Le FMDL a été créé dans le Code minier de 2015 mais il a été opérationnalisé à partir de 2017. Il est alimenté par 1% du chiffre d'affaires des titulaires de permis d'exploitation de mines et des bénéficiaires d'autorisation d'exploitation industrielle de substances de carrières et 20% des redevances proportionnelles recouvrées par l'État. Les sommes collectées sont réparties à l'ensemble des Communes et régions du Burkina Faso selon une clé de répartition discriminatoire au profit des Communes et régions minières. La répartition est faite par le Comité national de suivi de la collecte, de la répartition et de l'utilisation du Fonds minier de développement local chaque semestre. Au niveau communal, le Comité communal de suivi de l'utilisation du Fonds minier de développement local est chargé de la validation des projets sélectionnés par le Conseil municipal.

Répartitions déjà opérées en dollars us					TOTAL
Juillet 2019	Janvier 2020	Juillet 2020	Janvier 2021	Juillet 2021	
23 521 683	36 183 473	42931034	40 525 020	49 634 919	192 796 109

État des lieux des réalisations

2019 - Proportion par secteur d'investissement

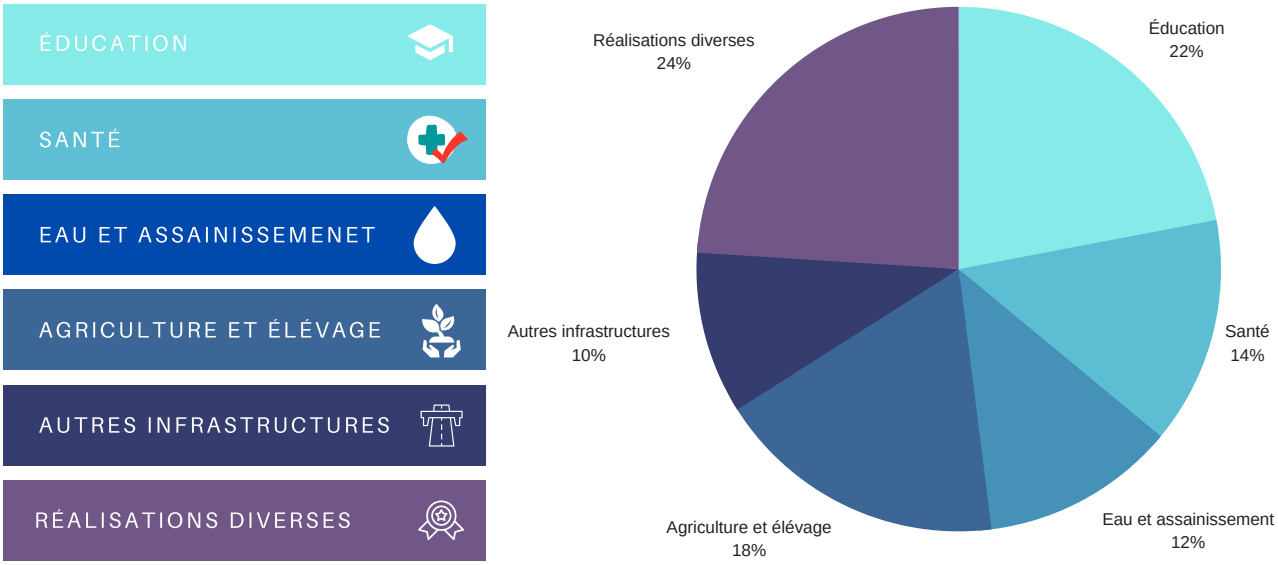

Actions du projet AGCEDE en lien avec le FMDL

Depuis 2016, AGCEDE travaille à améliorer la gouvernance locale pour que le FMDL profite utilement aux communautés à travers les actions suivantes :

- Appui à la relecture des plans communaux de développement pour la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes;
- Appui aux communes pour l'élaboration de manuels de procédures techniques et financières pour une bonne gestion des ressources du FMDL;
- Élaboration et traduction en langue locale d'un guide simplifié de lecture du code minier;
- Renforcement des capacités des comités communaux de suivi du FMDL dans les communes minières de Bagassi et de Houndé;
- Vulgarisation des textes encadrant le FMDL au profit des élus locaux et des organisations de la société civile;
- Appui aux OSC nationales pour le plaidoyer en vue de la relecture des textes encadrant le FMDL;
- Partage d'expériences sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation du FMDL et la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes.

Les actions de AGCEDE ont contribué à :

- L'appropriation des textes sur le FMDL à travers leur vulgarisation;
- L'amélioration des capacités des communes en gestion et utilisation des ressources dont le FMDL à travers l'appui à l'élaboration des outils de planification;
- Le renforcement de la citoyenneté et une culture de redevabilité à travers la création d'un environnement favorable pour l'action des OSC et des élus;
- La prise en compte de certains besoins des femmes et des jeunes par les communes : accès à la terre par les femmes pour leurs activités de production, appuis au montage des dossiers des femmes et des jeunes pour l'accès au financement et à la formalisation de leurs entreprises, mise en place de plateformes multifonctionnelles.

Enjeux, défis et perspectives du Fonds

Au titre des enjeux :

- Renforcement des ressources dédiées au développement local et durable ;
- Apaisement des tensions sociales liées à l'exploitation minière dans les zones concernées;
- Réalisation d'une justice sociale à travers une redistribution équitable des richesses nationales.

Au titre des défis :

- Transfert à temps des ressources du fonds aux communes;
- Amélioration du niveau d'absorption des ressources par certaines communes en leur dotant de ressources humaines qualifiées ;
- Mise en place de comités locaux de suivi du fonds dans les communes bénéficiaires;
- Respect des procédures d'utilisation du fonds;
- Prise en compte de l'appui aux initiatives économiques des femmes et des jeunes, dans les plans communaux de développement, de sorte qu'elles puissent bénéficier du financement des FMDL, etc.

Comme enseignements, il y a la nécessité d'assister les communes dans l'élaboration des plans communaux de développement qui est le principal référentiel en matière d'investissement dans les communes. Aussi, un contrôle a priori doit être exercé sur l'utilisation des fonds afin d'éviter les changements de destination.

Comme perspectives :

- Faire fonctionner les comités locaux de suivi du FMDL ;
- Informer et sensibiliser les populations bénéficiaires sur l'existence et les réalisations du FMDL, de sorte à améliorer les relations entre elles et les sociétés minières;
- Effectuer des placements financiers sécurisés d'une partie des ressources issues du FMDL, en vue d'améliorer le niveau d'absorption de ces ressources et d'assurer le développement durable des communes bénéficiaires;

- Formaliser les critères d'éligibilité et de sélection des investissements à réaliser avec les ressources transférées au titre du FMDL et accompagner les communes dans leur mise en application. Ces critères doivent clarifier la nature, la typologie et la qualité desdits investissements ainsi que leurs méthodes de sélection, ce qui va nécessiter une relecture des textes;

- Procéder au renforcement des capacités des communes bénéficiaires et les doter d'outils appropriés pour assurer un reporting et une transparence dans l'utilisation des ressources affectées au titre du FMDL;

- Se doter d'outils de gestion et de pilotage modernes et renforcer les capacités des membres du CCS et du CNS/FMDL afin d'assurer un suiviévaluation efficace des résultats du FMDL;

- Mettre en place et rendre fonctionnel le service de développement économique local au niveau des communes.

En conclusion, la contribution directe de l'activité minière en termes de taxes superficiaires, de FMDL et patentes aux collectivités territoriales est considérable et nécessite une utilisation optimum de ces ressources à l'amélioration des conditions de vie des burkinabé et constitue un levier pour le développement durable du pays.

Fonds minier de développement local et autres revenus miniers du Ghana

Le Fonds minier de développement local (MDF) a été adopté par le Parlement du Ghana en 2016 et mis en œuvre à partir de 2017. Son objectif était de fournir des ressources financières au bénéfice direct :

Des communautés minières;
- Des détenteurs d'intérêts fonciers au sein des communautés minières;
- Des autorités gouvernementales traditionnelles et locales au sein des communautés minières;
- D'une institution chargée du développement de l'exploitation minière au Ghana.

L'argent du MDF est accumulé à partir :
- Des sommes pouvant devenir légalement payables au Fonds;
- De subventions, dons, cadeaux et autres contributions volontaires
- De sommes approuvées par le Parlement pour le Fonds
- Vingt pour cent (20 %) des redevances minières reçues par la Ghana Revenue Authority (GRA)

En général, les fonds sont affectés aux activités pertinentes que le Conseil peut déterminer, pour :
- Remédier aux effets néfastes des activités minières
- Favoriser le développement économique local
- Entreprendre des recherches liées aux minéraux
- Soutenir la planification, l'évaluation et le suivi des politiques du ministère Entreprendre un projet visant à promouvoir le secteur minier

Afin de faciliter le développement socio-économique des communautés dans lesquelles des activités minières sont entreprises et de celles qui sont affectées par les opérations minières, des Programmes de développement communautaire minier sont élaborés et des Comités locaux de gestion sont mis en place dans toutes les communautés minières afin de gérer ses programmes.

- Formaliser les critères d'éligibilité et de sélection des investissements à réaliser avec les ressources transférées au titre du FMDL et accompagner les communes dans leur mise en application. Ces critères doivent clarifier la nature, la typologie et la qualité desdits investissements ainsi que leurs méthodes de sélection, ce qui va nécessiter une relecture des textes;

- Procéder au renforcement des capacités des communes bénéficiaires et les doter d'outils appropriés pour assurer un reporting et une transparence dans l'utilisation des ressources affectées au titre du FMDL;

- Se doter d'outils de gestion et de pilotage modernes et renforcer les capacités des membres du CCS et du CNS/FMDL afin d'assurer un suiviévaluation efficace des résultats du FMDL;

- Mettre en place et rendre fonctionnel le service de développement économique local au niveau des communes.

En conclusion, la contribution directe de l'activité minière en termes de taxes superficiaires, de FMDL et patentes aux collectivités territoriales est considérable et nécessite une utilisation optimum de ces ressources à l'amélioration des conditions de vie des burkinabé et constitue un levier pour le développement durable du pays.

Fonds minier de développement local et autres revenus miniers du Ghana

Le Fonds minier de développement local (MDF) a été adopté par le Parlement du Ghana en 2016 et mis en œuvre à partir de 2017. Son objectif était de fournir des ressources financières au bénéfice direct :

Des communautés minières;
- Des détenteurs d'intérêts fonciers au sein des communautés minières;
- Des autorités gouvernementales traditionnelles et locales au sein des communautés minières;
- D'une institution chargée du développement de l'exploitation minière au Ghana.

L'argent du MDF est accumulé à partir :
- Des sommes pouvant devenir légalement payables au Fonds;
- De subventions, dons, cadeaux et autres contributions volontaires
- De sommes approuvées par le Parlement pour le Fonds
- Vingt pour cent (20 %) des redevances minières reçues par la Ghana Revenue Authority (GRA)

En général, les fonds sont affectés aux activités pertinentes que le Conseil peut déterminer, pour :
- Remédier aux effets néfastes des activités minières
- Favoriser le développement économique local
- Entreprendre des recherches liées aux minéraux
- Soutenir la planification, l'évaluation et le suivi des politiques du ministère Entreprendre un projet visant à promouvoir le secteur minier

Afin de faciliter le développement socio-économique des communautés dans lesquelles des activités minières sont entreprises et de celles qui sont affectées par les opérations minières, des Programmes de développement communautaire minier sont élaborés et des Comités locaux de gestion sont mis en place dans toutes les communautés minières afin de gérer ses programmes.

Au total, 17 comités locaux de gestion ont été établis dans cinq (5) régions minières à travers le pays.

Des collaborations avec le projet ACGEDE sont à souligner notamment un appui au renforcement des capacités des membres des Comités Locaux de Gestion et le suivi des projets et des activités du MDF au niveau local par le personnel du projet.

Principaux résultats et utilisation des fonds

- En 2017, au plus fort des efforts du gouvernement pour réprimer les activités d'exploitation minière illégale dans le pays, le gouvernement a élaboré des stratégies appropriées pour créer des revenus durables pour les Ghanéens, en particulier les mineurs illégaux et ceux qui sont touchés par les opérations d'activités minières illégales.

- Le Ministère des Terres et des Ressources Naturelles (MLNR) a évalué l'avantage économique du projet de plantation de palmiers à huile. Le résultat de l'évaluation a justifié l'approbation de soutenir cette initiative de développement.

- Conformément à la section (5) (b) de la loi MDF de 2016 (loi 912) 7 40 dans les communautés touchées par les activités minières. Un total de 52 739 229,70 GH¢ a été dépensé pour le programme pour la période 2017-2020.

- Le Secrétariat du MDF a hérité de la responsabilité de plusieurs projets inachevés qui ont ensuite été financés par les redevances minières. Ces projets sont ce que nous appelons les « projets hérités ».

- Le MDF a fourni un financement direct pour la construction de dix (10) projets d'infrastructure sur le campus de l'Université des Mines et de la Technologie (UMaT) et de l'Université du Ghana, Legon.

- Jusqu'à présent, un montant de 38 122 067,50 GH¢ a été dépensé pour les projets. Le MDF verse également cinquante pour cent (50 %) des fonds au Bureau de l'administrateur des terrains de selles (OASL), pour leur permettre d'entreprendre des Projets qui amélioreront le développement socioéconomique du District.

Les principaux défis du MDF :

- Retard et incohérences dans le déblocage des fonds par le ministère des Finances;

- Problèmes d'arriérés découlant du fait que les montants réels dus au FMI ne sont pas intégralement débloqués par le ministère des Finances;

- Modification de la loi MDF 912 pour s'aligner sur certaines dispositions constitutionnelles

- Problèmes liés au plafonnement et aux versions irrégulières;

- Opérer sans les réglementations légales comme indiqué à l'article 26 de la loi MDF.

Les perspectives et voies à suivre :

- Règlement sur le Fonds de développement des minéraux : Il est urgent que le Ministère facilite l'adoption du Règlement sur le MDF pour soutenir l'administration, les opérations et la gestion efficace du Fonds de développement des minéraux.

- Projets d'infrastructure pour le développement du secteur minier : même si les projets sont à divers stades d'achèvement, le bloc administratif de l'Université des mines et de la technologie a été achevé et dûment commandé par son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo en décembre 2020. , un nombre important de ces projets se trouvent à divers stades d'achèvement qui doivent être accélérés lorsque les fonds sont débloqués dans les délais et dans les montants requis par la loi.

- Programme de moyens de subsistance alternatifs : Le Fonds continuera à soutenir les projets phares du gouvernement. Le MDF devrait distribuer un (1) million de plants de palmier à huile d'ici la fin de 2021. Cela devrait augmenter lorsque les ressources versées au Fonds 41 augmenteront pour répondre à la demande toujours croissante des communautés.

- Décaissement des fonds : engager le ministère des Finances à respecter le décaissement statutaire de 20 % par le Fonds d'investissement des revenus miniers, comme stipulé par la loi 978.

- Comités de gestion locaux : Le Fonds continuera à décaisser des fonds et à soutenir le programme de développement communautaire minier par le biais des comités de gestion locaux

Les fonds de développement en Guinée : FODEL et FNDL

La Guinée s'appuie sur ses ressources minières pour répondre favorablement à la problématique de financement du développement local. Accompagné par plusieurs de ses partenaires, notamment le CECI, des réflexions ont été menées pour aboutir à la création de structures pérennes. Les fonds créés sont dotés de mécanismes de mise en œuvre qui permettent d'accompagner efficacement les collectivités locales dans leur processus de développement. Les deux fonds mis en place sont :

- Le Fonds de développement Économique Local (FoDEL);
- Le Fonds National de Développement Local (FNDL).

Le FoDEL : la contribution au développement Local

Si le FoDEL est nouveau, la Contribution au Développement Local (CDL) ne l'est pas dans le contexte guinéen. La CDL est un prélèvement sur le chiffre d'affaires des entreprises minières8 qui est reversé aux communes pour financer le développement local. L'article 130 du code minier prévoit la mise en place d'une convention de développement local entre la communauté locale abritant ou avoisinant un site d'exploitation et le titulaire du titre afin d'encadrer les réalisations en faveur du développement de la communauté locale.

Objectifs

- Promouvoir le développement des Collectivités locales abritant les sites d'exploitation minière et les Collectivités voisines ;
- Soutenir la réalisation des infrastructures de base et des activités génératrices d'emplois et de revenus (surtout pour les femmes et les jeunes, comme souhaité par le projet AGCEDE) et des activités prévues dans les plans de Développement local des Collectivités locales concernées.

Le FoDEL met au cœur de son activité la promotion d'activités initiées par les femmes et les jeunes des collectivités concernées. Ces couches sociales sont organisées au sein de GIE dont l'impact est de favoriser leur autonomisation à travers des actions génératrices de revenus. Ceci est en lien direct avec le projet AGCEDE.

Répartition des projets FoDEL

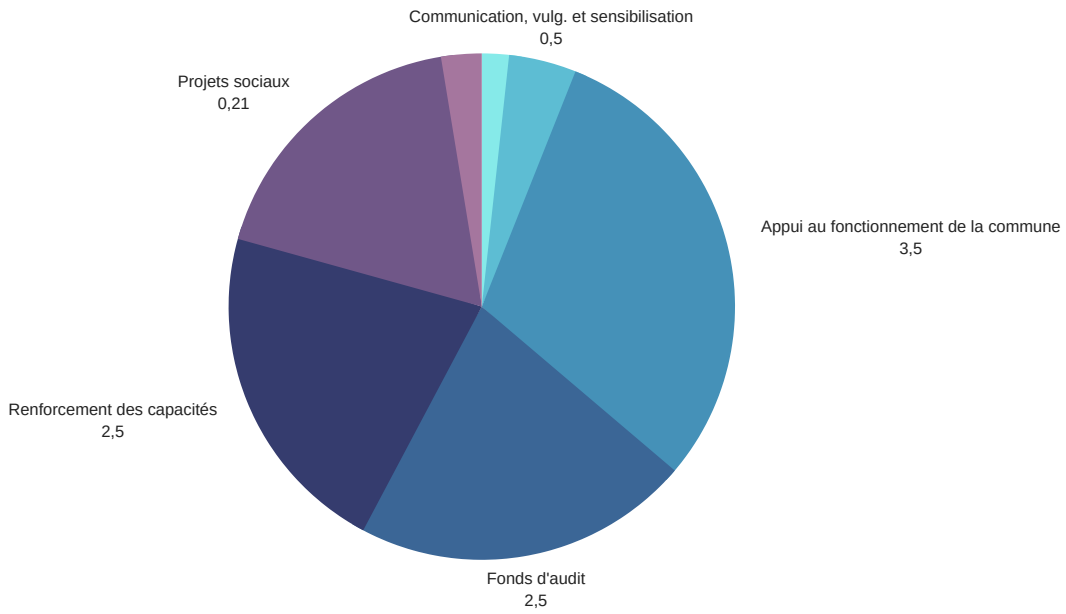

Exercices	Préfectures minières bénéficiaires	CDL Perçues en $ us
2015-2020	Boké	11 486 751,33
2015-2020	Siguiri	14 535 777,70
2018-2020	Boffa	1 423 825,25
2018-2020	Dinguiraye	2 922 765,06
2018-2020	Kindia	736 881,16
2017-2020	Télimélé	740 959,54
Total FoDEL		31 846 960,04

Le FNDL : une réponse pérenne au financement des CL

Le Gouvernement guinéen a mis en place à travers la loi des Finances 2016, le Fonds national de développement local (FNDL) qui est alimenté par 15 % de certaines taxes minières. Pour gérer le FNDL, un établissement public à caractère administratif dénommé Agence nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC), a été créée en 2017 par décret.

L'ANAFIC et FNDL, opérationnels depuis janvier 2019 deviennent désormais les principaux instruments de financement de la décentralisation et du développement local. Ils donnent l'opportunité d'une autonomie financière aux collectivités locales et permettent à celles-ci d'opérationnaliser sur leurs territoires, les compétences transférées notamment en matière d'éducation, de santé, d'hydraulique, de gestion des ressources naturelles, de développement rural et d'aménagement du territoire, et de mettre en œuvre des politiques publiques nationales.

L'ANAFIC bénéficie d'un Budget d'Affectation Spéciale (BAS) « Fonds National de Développement Local (FNDL) », constitué entre autres :

- 15% de certaines taxes provenant du secteur minier guinéen, strictement dédiés au financement des investissements et l'accompagnement de l'ensemble des Collectivités Locales (CL) du pays, des ressources budgétaires provenant des sectoriels dans le cadre des compétences transférées aux CL ;
- Concours financiers des partenaires techniques et financiers.

Quelques résultats

3 086 256	bénéficiaires directes;
1 851 754	femmes soit 60%;
771 564	jeunes soit 25%
10 287 525	bénéficiaires indirectes

Année	2019	2020	2021
Montant ($ US)	27 883 553, 28	26 738 301, 09	9 776 285, 00

Les principaux enjeux des deux fonds sont

FoDEL	FNDL
• Remboursement des fonds revolving • Non maitrise des textes règlementaires du Fonds; • Faible niveau d'appropriation du mécanisme par les parties prenantes ; • Communication, diffusion des informations ; • Promoteurs individuels ne sont pas prioritaires dans les fonds	• Faible financement des activités de développements économiques • Faible capacité des communes pour la mobilisation des fonds

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNES DE CONAKRY (FODECCON)

Sur l'initiative de l'Ancien Premier Ministre, (2018-2021) un an après le lancement de l'ANAFIC, et conformément à la loi des finances 2020 le Gouvernement s'est doté d'un nouvel outil de renforcement de capacités financières en faveur des communes de Conakry, le Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON).

Il répond directement au manque de soutien financier en faveur des Communes de la Capitale Guinéenne qui bénéfice d'ailleurs d'un Statut spécial. Conakry est à la fois une Collectivité Locale (avec ses 6 communes) et une Circonscription Administrative (avec un Gouverneur de la Ville). Ce Gouverneur est le Président du Conseil de Ville, composé de 25 élus provenant des 5 communes de Conakry (Kassa, presqu'ile aux abords de Conakry a été érigée récemment en Collectivité Locale).

ÉCHANGE SUR LES RÉSULTATS DES PROJETS

À la suite des présentations concernant les différents fonds miniers le 1 décembre, les participant s ont pu échanger avec les panélistes notamment de la mise en œuvre des fonds miniers, des progrès vers l'élaboration de réglementations et de partager les expériences d'utilisation des fonds dans les 3 pays afin d'en tirer des leçons.

Les principales questions furent : Comment ces fonds contribuent-ils à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ? Existe-t-il des contraintes quant à l'utilisation de ces fonds à cette fin ? Que peut-on faire et par qui pour augmenter l'effet de levier de ces fonds au profit des femmes et • Remboursement des fonds revolving • Non maitrise des textes règlementaires du Fonds; • Faible niveau d'appropriation du mécanisme par les parties prenantes ; • Communication, diffusion des informations ; • Promoteurs individuels ne sont pas prioritaires dans les fonds • Faible financement des activités de développements économiques. • Faible capacité des communes pour la mobilisation des fonds. 46 des jeunes ? Existe-t-il d'autres sources de revenus miniers qui peuvent être utilisées pour soutenir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes

« Dans la présentation, les chiffres du Fonds de développement des minéraux sont assez énormes, mais au moment où l'argent arrive sur le site du projet, ou dans la communauté spécifique, l'argent a été réduit au strict minimum, au point qu'il ne sera plus suffisant pour terminer un projet. Les canaux de distribution sont trop nombreux. Pourquoi ne pas repenser leur politique, afin qu'il y ait suffisamment d'argent pour terminer les projets et profiter aux communautés ? »

« L'argent qui va aux communautés de gestion locales ne diminue pas à cause de la bureaucratie. Ce n'est pas le cas, ça ne diminue pas quoi qu'il arrive. Tous les fonds sont liés aux activités. Si un comité de gestion local a besoin d'argent pour entreprendre un projet, il présente la proposition au MDF et nous débloquons l'argent par tranches.

Tant que l'argent a été approuvé par le conseil d'administration du MDF, ce montant est supposé aller à ce comité de gestion local particulier, mais nous ne leur envoyons pas tout l'argent, lorsqu'ils arrivent à un stade où ils ont épuisé l'argent, ils doivent apporter des certificats au fur et à mesure du processus d'approvisionnement, et MDF débloque les fonds.

La bureaucratie n'est pas de trop. Cela nous donne la possibilité de suivre le flux des fonds. Les fonds sont débloqués du MDF, directement dans les comptes des comités de gestion, et ils mettent en œuvre leurs projets à partir de là.»

M. EMMANUEL OKANG, CHEF DE PROJETS MDF

« Concernant la collaboration entre l'ITIE et le MDF, nous faisons partie du groupe de travail de l'ITIE du secteur MDF. Nous travaillons sur les questions de transparence, la publication des fonds alloués au MDF, et des différents projets entrepris, nous partageons toutes ces données avec l'ITIE qui les intègrent dans leur rapport. Actuellement, nous travaillons avec eux sur certaines des questions soulevées dans leurs rapports.»

M. EMMANUEL OKANG, CHEF DE PROJETS MDF

« Concernant les structures au niveau des collectivités locales, notre gouvernance appelle la participation de toutes les parties prenantes : entreprises minières, collectivités locales et structures étatiques 47 (gouvernementales), etc. Toutes les parties prenantes sont représentées.

- Au niveau national, il existe des comités nationaux pour s'assurer que les fonds sont dûment collectés et contrôlés.
- Au niveau local (communauté), un comité a été chargé de surveiller l'utilisation des fonds. Les membres de ce comité sont des sociétés minières, des organisations de la société civile, des structures gouvernementales. Comme pour le rôle de l'IETI, les rapports sont adoptés chaque année et largement partagés, conformément aux normes de l'IETI.»

M. TANGA FÉLIX OUEDRAOGO MINISTÈRE DES MINES BF

« Comment le projet du Fonds de développement local est-il suivi pour assurer la durabilité?»

QUESTION POSÉE À LA GUINÉE

« La durabilité est évidemment un aspect majeur. J'espère qu'il y aura toujours en Guinée, des sociétés minières actives. Pour chaque site minier, il y a une contribution obligatoire au développement communautaire conformément au Code minier. Et tant qu'il y aura des contributions au développement communautaire, FoDEL fera toujours partie de l'image. Maintenant, il appartiendra au gouvernement de la Guinée de changer le FoDEL pour une structure plus récente, améliorée et plus adaptée. Mais cette situation sera persistante.»

M. NÉNÉ MOUSSA MALÉYA CAMARA,
MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE (GUINÉE)

« Il n'y a pas moyen de contourner la durabilité, elle est ancrée dans nos lois. Les structures que nous avons mises en place, le FNDL géré par l'Agence nationale de financement des collectivités locales ANAFIC, garantissent la pérennité. Il remonte à un projet mis en place en 1998 : le programme d'appui aux communautés villageoises, et a duré vingt ans, jusqu'en 2018. Ce programme ne concernait que les communautés rurales. Maintenant l'ANAFIC concerne toutes les communautés, et la structure est une structure étatique, elle s'est institutionnalisée. Les fonds sont apportés conformément à la loi, engageant toutes les sociétés minières qui doivent contribuer chaque année aux différents fonds conformément au code minier et au code des communautés rurales.»

RÉPONSE D'UN AUTRE PARTICIPANT (GUINÉE)

« Est-ce que les gestionnaires du MDF effectuent un suivi pour s'assurer que l'argent qui est décaissé atteint son objectif ? Là où je travaille, les communautés de bassin se plaignent toujours de ne pas recevoir grand chose de l'assemblée de district.»

« Lorsqu'il s'agit des sommes versées aux communautés locales, cela va aux comités des communautés minières. Ils décident de l'utilisation de l'argent et nous intervenons pour suivre les projets. Il y a donc un suivi de l'utilisation de l'argent dans ces communautés.»

MME ALEX, MDF GHANA

« Le Ghana devrait adopter le même modèle et la même stratégie que la Guinée, et disposer d'un fonds de développement local dédié au développement communautaire et répondant aux préoccupations des populations, et d'un fonds de développement national.»

INTERVENTION DE SUIVI D'UN PARTICIPANT, GHANA

« Ce sont les assemblées de district qui décident de la façon dont elles déboursent les sommes qu'elles reçoivent. Nous leur laissons le soin de décider comment ils s'y prennent, nous n'intervenons pas. Nous ne surveillons que ce que nous gardons et que nous donnons aux comités de gestion locaux pour les projets qu'ils entreprennent. Nous traitons avec le MCDS Money Community Development Scheme.»

MME ALEX, MDF GHANA

« Quels sont les défis rencontrés dans l'acheminement des fonds vers les communautés ? »

« Il existe d'autres fonds : impôt superficiel qui est payé directement à la communauté (nous gérons cela), compensation communautaire, compensation individuelle, les deux allant directement aux communautés. Il existe également un fonds des sociétés minières dédié à l'avancement du progrès social et à l'amélioration de la collaboration entre les communautés et les sociétés minières à travers divers projets.»

M. OUMAR KALABANE, MAIRE DE TANENE, GUINÉE

« Au-delà des fonds miniers, la loi permet aux collectivités locales de prélever des impôts à leur niveau : impôts fonciers, impôts sur les biens. Avec le FND L, toutes les collectivités de Guinée reçoivent le même montant de base. Des sommes supplémentaires sont distribuées, en fonction de la péréquation et de critères tels que les infrastructures, l'accessibilité, etc. »

M. OUMAR KALABANE, MAIRE DE TANENE, GUINÉE

« Il existe des difficultés liées au comité d'appui à la gestion du FoDEL. Mais les difficultés viennent des deux ministères qui gèrent le compte de décaissement des fonds. Le programme est retardé par le programme de décaissement des fonds aux communautés. Un aspect 49 important du FoDEL est que les sociétés minières ne savent pas combien reçoivent les communautés touchées par leurs activités. Ils ne font aucun suivi.»

INTERVENTION DU PARTICIPANT MASCULIN (GUINÉE)

« Je fais partie d'un groupe agricole, fortement financé par la CBG (Compagnie de Bauxites de Guinée). Ce projet a changé leur vie. Cependant, ils ont rencontré des problèmes tels que des pannes de courant. IL faut souligner également le manque de communication entre la CBG et les communautés. Une meilleure communication, conclut-il, aurait facilité la situation pour tout le monde.»

INTERVENTION DU PARTICIPANT MASCULIN (GUINÉE)

En conclusion, les communications sont très importantes entre toutes les parties concernées : sociétés minières, communautés locales, société civile, pour se comprendre et planifier ensemble.

En Guinée, à travers le FoDEL ou d'autres fonds miniers, les fonds parviennent aux femmes et aux jeunes pour soutenir les activités génératrices de revenus.

Au Burkina on sait qu'il y a actuellement un blocage avec les textes réglementaires. Les textes ne sont pas clairs quant à la capacité des communes à investir dans des projets économiques. Les investissements se font plutôt dans les infrastructures sociales.

Au Ghana, nous n'avons pas de témoignages clairs ni de chiffres sur les sommes investies dans des projets économiques pour les jeunes et les femmes. La discussion était plus large. Plus tard, si nous avons la chance d'approfondir cela, cela nous sera utile.

DISCUSSION EN PETITS GROUPES

Table ronde sur le thème du Forum

Par la suite, des discussions en petits groupes avec des représentants des communautés locales et des organisations civiles, des groupes de femmes et de jeunes ont permis d'entendre leur point de vue sur les bénéfices des activités minières pour les femmes et les jeunes.

« Ce Fonds nous a beaucoup aidés. Grâce à ce fonds, nous avons pu construire un grand marché, le deuxième ou le troisième plus grand marché de la région de l'Ouest, beaucoup de femmes et de jeunes n'ont pas à marcher jusqu'à la capitale pour se faire soigner. Un pourcentage de ce fonds doit être alloué à la formation, pour les femmes et les jeunes de la région.» 50 MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB).

M. EVANS ABOA AGOSO, DÉLÉGUÉ D'ORGANISATION JEUNESSE GHANA

« Les femmes doivent d'abord prendre confiance en elles. Les formations en développement personnel sont essentielles pour les femmes de notre pays. Les femmes ont aussi besoin d'autonomie, c'est à-dire qu'elles doivent être indépendantes économiquement. Enfin, en particulier dans les zones minières artisanales, où les problèmes de sécurité sont réels, les femmes ont besoin de protection personnelle et également de protection de leurs activités génératrices de revenus.»

MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB)

« Nous sommes dans l'agroalimentaire, 6 femmes et 1 homme. Grâce au projet AGCEDE, nous avons reçu une formation en entrepreneuriat, transformation alimentaire, plan d'affaires. Nous avons fait le programme d'incubateur et nous avons également reçu des subventions pour acheter du matériel et des matières premières. Nous avons commencé la production et nos produits nous ont aidés à être reconnu au sein de notre communauté et au-delà. Nous pouvons alors bénéficier du fonds FoDEL.» « Nous avons élaboré un plan d'affaires et l'avons envoyé à notre maire. Nous avions , à cette époque, 2 produits. Avec FoDEL, nous avons pu étendre notre gamme de produits à 12 articles. Nous avons augmenté notre nombre de clients et nous avons plus de contrats de transformation. Nous avons augmenté nos effectifs. Nous étions 7, nous avons embauché 15 femmes de plus, nous sommes maintenant 22. Une fois que nous avons payé toutes nos factures et sommes dues au FoDEL et autres charges et économies, ce qui reste de l'argent est réparti entre les membres en fonction du nombre d'heures travaillées. Cela a changé nos vies et celle de nos enfants, nous avons de la nourriture et nous pouvons payer les frais de scolarité. Nous n'avons pas encore atteint nos objectifs mais nous y arrivons lentement.»

MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB)

« Quels sont les bénéfices pour les jeunes ghanéens du Fonds de développement des minéraux? »

« La distribution de conseils nous a beaucoup aidés, et la distribution de bureaux et de mobilier au secteur de l'éducation et de la formation.»

M. EVANS ABOA AGOSO, DÉLÉGUÉ D'ORGANISATION JEUNESSE GHANA

« Qu'est-ce qui est fait pour répondre spécifiquement au besoin des femmes de bénéficier également des fonds miniers de développement local ? »

« Certaines des préoccupations exprimées par les femmes sont prises en compte, mais de nombreux besoins essentiels sont laissés de côté. Depuis 2018, notre organisation (FEMI) plaide sur tous les fronts, auprès des autorités locales, des sociétés minières, du ministère des Finances, du ministère des Mines, du ministère de l'Environnement, des conseils municipaux, afin qu'ils prennent en compte les femmes lorsqu'ils décident comment distribuer ces revenus. Nous nous sommes rendus dans plusieurs communautés minières et nous avons rencontré des conseils municipaux et des hauts commissaires, ainsi que des comités de consultation communautaires, pour demander qu'au moins 30 % des fonds miniers de développement local soient alloués à des activités génératrices de revenus pour les femmes.»

MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB)

« Donnez des exemples de la façon dont les revenus des activités minières sont utilisés pour soutenir les activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes. »

« Pour les femmes, nous avons créé des groupements de maraîchage et d'agriculture, pour approvisionner les sociétés minières en produits frais. De plus, nous avons accompagné des groupements de chaudronniers, avec des contrats de fourniture de fenêtres et de portes pour nos projets de construction dans la commune.»

M. OUMAR KALABANE, MAIRE DE TANENE, GUINÉE

« Donnez des exemples de la façon dont les revenus des activités minières sont utilisés pour soutenir les activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes. »

« En tant que district, nous accordons une grande importance à l'autonomisation des femmes et à l'inclusion des jeunes. Le MDF devrait également augmenter les revenus des femmes, créer de la richesse pour elles et les jeunes. En termes de transformation agricole, l'assemblée a rénové deux centres de transformation agricole. Cela donne une valeur ajoutée aux produits agricoles des femmes afin qu'elles puissent obtenir plus de revenus lorsqu'elles les amènent au marché.

Les jeunes du quartier ont besoin de certaines compétences. Nous avons construit un centre de formation professionnelle. Nous prévoyons de construire trois centres, à des points stratégiques du district. Cette année, nous en faisons un autre et nous fournirons des équipements pour le rendre le premier fonctionnel. L'idée est de donner aux adolescents des formations afin qu'ils soient employables.»

M ANTHONY KWAKU, RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION, WASSA EAST DISTRICT GHANA

« Quels sont les principaux enjeux et défis de la gestion des fonds miniers de développement local ? »

« Le plus gros problème que nous ayons en tant que district, et ce pour tous les districts du Ghana, est de déterminer ce que je devrais obtenir en tant que district ? parce que le MDF dit qu'un certain pourcentage est attribué aux districts. Le défi est de savoir combien ils reçoivent, et combien ils vont nous donner, et sur quelle base. C'est un le défi de transparence.»

M ANTHONY KWAKU, RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION, WASSA EAST DISTRICT GHANA

« Bien sûr, il y a des défis. En matière d'emploi, avec l'aide du CECI, nous avons mis en place une structure d'appui à l'entrepreneuriat au niveau communautaire, et elle a soutenu 123 projets en 2021. Une centaine d'entre eux sont financés par le fonds FoDEL. Nous faisons également du renforcement des capacités pour tous, des conseillers municipaux aux participants. Nous devons remédier aux retards dans la collecte des fonds et l'approbation des projets soumis par les différentes communautés. Nous devons revoir et améliorer cela.»

M. OUMAR KALABANE, MAIRE DE TANENE, GUINÉE

« Votre municipalité partage-t-elle des données sur les différents fonds miniers, pouvez-vous accéder aux informations en temps opportun, y a-t il de la transparence?»

« Oui, nous sommes toujours informés à temps de tout développement. Les femmes sont invitées aux réunions et nous sommes toujours tenus au courant de ce qui se passe pour les femmes et les jeunes.»

MME SALIMATOU KOMBASA, REPRÉSENTANTE DES ORGANISATIONS DES FEMMES DE GUINÉE

« Êtes-vous informé des revenus miniers et comment obtenez-vous l'information ? »

« Je n'ai aucune idée du montant versé à la municipalité. Normalement, nous faisons le tour, surveillons les projets en cours. On nous communique des informations sur le type de projet que nous suivons. Mais rien sur les fonds et leur utilisation.»

M. EVANS ABOA AGOSO, DÉLÉGUÉ D'ORGANISATION JEUNESSE GHANA

« Pouvez-vous accéder aux informations sur les fonds miniers, et comment ? »

« Oui, nous pouvons accéder aux informations sur les fonds miniers de développement local, par le biais de journées annuelles de redevabilité (Accountability Days) organisées dans les communautés minières, et par le biais de réunions du comité de consultation 53 communautaire, organisées tous les trois mois dans les communautés minières. Nous sommes également informés à travers la diffusion du rapport annuel de l'IETI, nous obtenons tous les chiffres.»

MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB)

« Comment les municipalités du Burkina Faso pourraient-elles mieux soutenir les femmes et les jeunes ? »

« Mêmes défis que d'autres ont déjà décrits. Nous nous attendons à ce que les municipalités relèvent ces défis en gérant les fonds miniers de développement local. Les municipalités pourraient mieux soutenir les femmes et les jeunes en les formant au développement personnel pour les aider à surmonter le poids socio-culturel et donner aux femmes un minimum de confiance en soi afin qu'elles puissent participer à la prise de décision dans leurs communautés, voire à la vie politique. Les jeunes et les femmes doivent participer aux conseils communautaires régionaux afin qu'ils puissent avoir leur mot à dire dans le développement de leur communauté. Les municipalités pourraient également aider à résoudre les problèmes liés à l'autonomisation économique par le renforcement des capacités, la formation et l'incubateur public. Les questions de sécurité pour les femmes et les hommes sur les sites miniers artisanaux doivent également être abordées. Et enfin, les autorités doivent tenir compte des personnes lors de la création des textes juridiques et des plans de développement communautaire.»

MME MAÏMOUNA GUEMBRE (AFEMIB)

Conférences parallèles

Pour clore la seconde journée du Forum, le 1er décembre 2021, des conférences parallèles se sont tenues en fin de journée notamment concernant le Programme de développement économique local extractif d'IFC Canada ; Les cadres de suivi environnemental et social des impacts minièrs et du programme Beyond Zero Harm (BZH)

Programme de développement économique local extractif d'IFC Canada

Le programme (Extractive Sector Benefits Sharing Program), a été signé avec le Canada en 2016. Le programme se poursuivra jusqu'en juin 2023. Le programme se déroule dans quatre pays : la Guinée, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Kenya et finance des projets de développement du secteur privé et apporte un appui conseil aux entreprises ou les clients avec lesquels nous travaillons, afin qu'ils puissent également générer plus de bénéfices de leurs opérations pour les communautés qui accueillent les projets. Les compagnies sont principalement du secteur minier 46 % ;énergie 23%; pétrole et gaz 23 % et transports 8%.

L'un des objectifs du programme est de soutenir un grand nombre de femmes, pour accéder aux bénéfices du développement de nos activités. L'inclusion des femmes est un principe de base autour duquel notre projet a été développé. Les domaines d'engagement du programme sont :

- Développement de contenu local - par exemple : Développement d'une interface permanente entre les grandes entreprises qui offrent des opportunités et les PME à la recherche d'opportunités de la chaîne d'approvisionnement (Guinée).
- Développement économique local par exemple : le partenariat avec la société minière GAC a aidé à lancer huit initiatives de subsistance pour construire une économie plus forte dans les communautés (zone du Bouquet- Guinée).
- Renforcement des capacités institutionnelles en renforçant les institutions locales, pour doter les entrepreneurs et particulièrement les femmes entrepreneurs, de compétences entrepreneuriales.

En termes de résultats (derniers chiffres annuels 2020)

- 12 122 personnes rejointes
- 5054 femmes atteintes (femmes 40% des bénéficiaires)
- 304 entités entrepreneuriales soutenues (107 détenues ou gérées par des femmes)

Leçon tirée : Nous avons développé des partenariats solides avec des sociétés minières, menant à plus d'emplois locaux et à de meilleurs résultats en matière de genre. La diversification en dehors des chaînes d'approvisionnement minières est essentielle pour aider à réduire la dépendance et la vulnérabilité des communautés locales. Nous ne pouvons pas concentrer tous nos efforts sur les chaînes d'approvisionnement minières. Il n'y a qu'un nombre limité d'entreprises locales qui peuvent opérer dans la chaîne d'approvisionnement minière, autant d'opportunités que les approvisionnements miniers peuvent offrir. C'est là que le développement de l'économie locale prend toute son importance. Et c'est pourquoi aussi, le renforcement des capacités locales a toute son importance. Ces deux éléments vont de pair, en complément du projet de contenu local

CONCLUSION, ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS ET PERSPECTIVES

Le Forum régional ACGEDE 2021 a mis en évidence les succès ainsi que les défis du projet ACGEDE. Il a également souligné la dynamique du développement des MPME, en particulier au sein des communautés minières dans les trois (3) pays de mise en œuvre, compte tenu de leurs structures institutionnelles et politiques distinctes.

Dans l'ensemble, le Forum a été un succès, car il cherchait à rassembler toutes les parties prenantes clés, y compris les femmes et les jeunes entrepreneurs, pour échanger des savoirs et partager des apprentissages, créer des réseaux et explorer des moyens de renforcer les liens entre les partenaires locaux , nationaux et internationaux, y compris les OSC, le secteur privé et les gouvernements autour de la gouvernance et la transparence des revenus miniers et de leur utilisation pour la croissance et le développement des MPME opérant dans les zones extractives . La session a permis de susciter des opinions à la fois des communautés locales et des points de vue des gouvernements locaux concernant l'accès au financement et au marché ainsi que le support des gouvernements locaux

Points d'intérêts soulevés

- Les entrepreneurs souhaitent que les agences d'octroi de licences telles que la FDA soient décentralisées pour accroître l'accès à la certification. Ils ont encouragé la création de tels fonds.
- Certains groupes miniers apportent un soutien financier aux entrepreneurs en groupements/associations.
- Les entrepreneurs doivent être regroupés.
- La mise en place d'associations villageoises d'épargne et de crédit comme source alternative de financement des entreprises dans les zones minières.
- L'importance de décentraliser les agences d'octroi de permis telles que la FDA pour réduire le temps de trajet vers les capitales régionales, le temps passé à voyager, les coûts et par conséquent les niveaux de profit des entreprises dans les communautés minières.
- La nature centralisée des agences de licences de produits dans les capitales régionales telles que la FDA entraîne des frais de transport aller-retour entre les communautés minières et la capitale régionale; affecte les prix, ce qui réduit les niveaux de profit des entreprises et ralentit généralement la pénétration du marché des produits dans le pays.
- Il existe des financements des banques mais les entrepreneurs n'y ont pas accès en raison des cautions demandées
- Des marchés pour les produits sont disponibles, mais les entrepreneurs ne s'approvisionnent pas auprès d'entrepreneurs en raison de la capacité limitée pour les grandes quantités et des problèmes de licence.
- Les réunions publiques devraient être utilisées pour inviter les entrepreneurs à présenter leurs produits aux communautés minières par les assemblées de district.

CONCLUSION, ÉVALUATION PAR LES PARTICIPANTS ET PERSPECTIVES

En se basant, sur l'évaluation des participants, les activités qui furent les plus appréciées sont :

- Les sessions en petits groupes;
- Les discussions en classe de maître notamment les liens avec le marché, numérisation, par ECO Bank;
- Cours de mentorat;
- Les impacts du soutien WAGES;
- La promotion de l'autonomisation des femmes et des jeunes et diverses discussions; Les séances en petits groupes sur le MDF;
- Les présentations sur l'exploitation minière : le suivi environnemental et social et les expériences du Ghana et de la Guinée.

Selon certains participants, les sessions suivantes devraient être améliorées : « Les femmes et les jeunes entrepreneurs dans les zones minières » ainsi que « L'accès au financement au Ghana ». Mais en général, ils considèrent que la session de master class était trop courte et plus de temps doit être alloué aux discussions en table ronde. IL est noté également que le temps pour les présentations et les discussions sur le MDF n'était pas suffisant.

Lors de la présentation Zoom sur l'IFC, le son était médiocre. Il n'y avait pas de traduction locale pour les représentants de la communauté. Il est suggéré de revoir le modèle de classification des pays et l'exposition de produits pour les femmes et les jeunes devrait être ouverte à d'autres personnes.

Les forums suivants devraient se terminer plus tôt et donner plus de temps aux discussions de groupe. Il devrait y avoir plus de représentations de jeunes dans de tels événements et les présentations devraient être imprimées pour les participants. Chaque année, des salons professionnels devraient être organisés pour que les entrepreneurs puissent exposer et promouvoir leurs produits.

Pour terminer, Mme Katherine IM Jenkins, directrice de programme EUMC, a présenté ses remerciements à toutes les organisations partenaires en guide de discours de clôture.

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 – Programme du Forum du 30 novembre au 2 décembre 2021
- Annexe 2 - Protocole- Mesures COVID-19 pour le Forum régional WAGES

Annexe 1 – Programme du Forum du 30 novembre au 2 décembre 2021

FORUM RÉGIONAL D'AGCEDE 2021:
« Maximiser les avantages économiques des zones extractives pour les femmes et les jeunes entrepreneurs - comment se mettre en réseau, collaborer, mettre à l'échelle »

HÔTEL ALISA, ACCRA, GHANA
30 NOVEMBRE, 1ER DÉCEMBRE ET 2 DÉCEMBRE 2021

POUR PARTICIPER EN LIGNE, MERCI DE VOUS INSCRIRE ICI : HTTPS://CUTT.LY/DTX5OZV

Heure GMT Ghana	Description
mardi 30 novembre 2021	
8.30-9.00	Inscriptions et petit-déjeuner
Ouverture du Forum Régional Participation en ligne: Zoom meeting ID : 812 9312 9689 Passcode : 774910	
9.00-09.45	Briefing COVID et sécurité Discours de bienvenue
09.45-10.15	Présentation du thème principal et de l'ordre du jour
10h15-10h45	Pause café

Thème 1 : Développement local participatif et inclusif dans les zones extractives Participation en ligne : Zoom meeting ID : 812 9312 9689 Passcode :	
10h45-12h30	Promouvoir l'égalité des sexes, l'inclusion et l'engagement des jeunes femmes et hommes dans le développement local dans les zones minières. Quelles sont les stratégies pour s'assurer que les besoins des femmes et des jeunes sont mieux pris en compte de manière à les autonomiser ? • Présentations • Table ronde • Echanges
12.30 - 13.30	Déjeuner

Thème 2 : Femmes et jeunes entrepreneurs dans les zones minières : comment peuvent-ils - elles accéder au financement et au soutien technique pour développer leurs entreprises ? Participation en ligne : Zoom meeting ID : 812 9312 9689 Passcode : 774910	
13.30-15 H00	Les communautés des zones minières doivent vivre au quotidien avec les impacts négatifs de l'exploitation des ressources souterraines. Dans le même temps, en raison de cette activité industrielle, des opportunités économiques existent dans les zones d'extraction. Quelles sont les meilleures pratiques et leçons apprises pour soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les zones minières ? • Présentations • Table ronde
15h00 - 15h30	**Pause café**
15.30—17.00	• Groupes de discussion et rétroaction en plénière

Mercredi 1er décembre 2021	
Thème 3 : Fonds miniers de développement local et autres revenus miniers : un outil pour un développement local durable et inclusif ? Participation en ligne : Zoom meeting ID : 812 9312 9689 Passcode : 774910	
Toute la journée	**Exposition de produits pour femmes et jeunes entrepreneurs**
08:30-09:00	Inscriptions

9.00-10.30	Discuter de la mise en œuvre des fonds miniers de développement jusqu'à présent, des progrès vers l'élaboration de réglementations, partager les expériences d'utilisation des fonds dans les trois pays et tirer des leçons pour une meilleure utilisation. Comment ces fonds contribuent-ils à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes? Existe-t-il des contraintes quant à l'utilisation de ces fonds à cette fin ? Que peut-on faire et par qui pour augmenter l'effet de levier de ces fonds au profit des femmes et des jeunes ? Existe-t-il d'autres sources de revenus miniers qui peuvent être utilisées pour soutenir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ? • Présentations
10h30-11h00	**Pause café**
11.00-12.00	• Table ronde
12h00-13h00	**Heure du déjeuner**
13.00-15.00	• Groupes de discussion pour discussion et rétroaction en plénière
15 h-15 h 30	**Pause café**
15 h 30 à 17 h	Conférences parallèles organisées par les partenaires : Salle #1 : l'approvisionnement local des compagnies minières . Participation en ligne: meet.google.com/iax-zfhw-pfm Salle #2 : le suivi environnemental et social de l'exploitation minière. Participation en ligne: meet.google.com/fhm-mqrt-naw Salle #3 : L'utilisation des données pour l'intégration des femmes et des jeunes dans la planification du développement local dans les zones extractives (leçons apprises de l'approche Beyond Zero Harm). Participation en ligne : Zoom meeting ID : 812 9312 9689 Passcode : 774910

Jeudi 2 décembre 2021	
Séances en petits groupes : **#1 : Projet IFC : présentation et discussions sur leur projet de développement économique .** Participation en ligne : Zoom meeting ID : 812 9312 9689 Passcode : 774910 **#2 : Réseautage d'entrepreneurs et ateliers pratiques** **#3 : Réunion de travail sur les réglementations et la gestion des fonds miniers au Ghana, Burkina Faso et Guinée**	
09:00-09:30	Inscriptions
9.30-12.00	Discussions pratiques et pragmatiques permettant des changements plus en profondeur et une mise en réseau permettant le développement de connaissances pratiques, de contacts, de cadres et de perspectives.
12h00-13h00	**Clôture du Forum Régional**
13.00-14.00	**Déjeuner et cocktail**

Annexe 2 - Protocole - Mesures COVID-19 pour le Forum régional WAGES

1.0 Contexte

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré le virus COVID-19 comme une pandémie mondiale, entraînant des restrictions généralisées sur les voyages et les rassemblements, et finalement, la fermeture des frontières du Ghana le 22 mars 2020. Les activités de l'année 6 du projet AGCEDE ont été mises en œuvre dans ce contexte inédit.

Il y a eu un assouplissement progressif des restrictions qui a permis au projet de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement local sur des interventions spécifiques au COVID-19 telles que la sensibilisation des membres de la communauté au virus et la fourniture d'EPI (Équipements de protection individuels) aux communautés. Le Ghana a maintenant complètement rouvert prudemment ses frontières avec des protocoles stricts en place, en particulier pour les rassemblements tels que les conférences, les formations et les ateliers. Les voyages internationaux et locaux par voie aérienne sont désormais ouverts, cependant, les frontières terrestres sont toujours fermées.

Comme l'EUMC et le CECI planifient de tenir le Forum régional 2021 pour le projet AGCEDE en personne à Accra, au Ghana, du 29 Novembre, au 2 Décembre 2021, il est important de mettre en place des mesures pour assurer que le forum se déroule avec succès sans contribuer à propager le virus.

Sur la base des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé sur la vaccination, tous les participants sont fortement encouragés à se faire vacciner avant de participer en personne au forum, et tous les voyageurs internationaux pour le forum doivent être vaccinés contre le COVID-19 et déclarer une vaccination complète (voir annexe B). Si les voyageurs internationaux ne peuvent pas être vaccinés, ils doivent contacter l'équipe pays pour voir si leur cas peut être considéré comme une exception (raisons médicales etc.).

Si vous avez des questions concernant les vaccins COVID-19, son efficacité ou ses effets secondaires, veuillez consulter la FAQ de l'Organisation mondiale de la santé et contacter les directeurs de pays de l'EUMC ou du CECI. L'EUMC et le CECI entendent prendre toutes les mesures appropriées pour minimiser la transmission du virus COVID-19. Pour atteindre cet objectif, l'équipe a développé les mesures suivantes à suivre strictement. Tous les participants sont fortement encouragés à se faire vacciner avant de participer en personne au forum. Tous les voyageurs internationaux pour le forum doivent être vaccinés pour le COVID-19 et présenter une preuve de leur vaccination complète lors de la confirmation de leur présence aux équipes de pays. Si les voyageurs internationaux ne peuvent pas être vaccinés, ils doivent contacter l'équipe pays pour voir si leur cas peut être considéré comme une exception (raisons médicales etc.).

L'EUMC et le CECI entendent prendre toutes les mesures appropriées pour minimiser la transmission du virus COVID-19. Pour atteindre cet objectif, l'équipe a développé les mesures suivantes à suivre strictement.

Annexe 3 - Protocole - Mesures COVID-19 pour le Forum régional WAGES

Compte tenu du nouveau variant COVID Omicron, l'EUMC et le CECI ont décidé d'évaluer les risques de maintenir le Forum régional AGCEDE qui se tiendra au Ghana, à Accra, du 30 novembre au 2 décembre. Soutenues par le conseiller en sécurité de l'EUMC, les deux organisations ont décidé de poursuivre la planification du forum pour qu'il se déroule à la date et au lieu d'origine, mais en renforçant le protocole COVID en place et en ajoutant des mesures d'atténuation supplémentaires afin de protéger ses participants.

Voici les mesures supplémentaires :

- Le protocole COVID sera mentionné non seulement à l'ouverture du forum mais aussi au début du deuxième et du dernier jour ;
- Il est demandé à tous les participants, incluant les participants Ghanéens d'effectuer un test PCR avant leur participation au forum;
- Autant que possible, il est convenu d'avoir des séances en petits groupes afin de réduire le nombre de personnes dans les salles
- Ajouter une question supplémentaire pour tous les participants dans le formulaire de déclaration et de consentement rempli par tous les participants avant le forum leur demandant s'ils sont allés dans l'un des 8 pays d'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Zimbabwe, Namibie, Lesotho, Eswatini, Mozambique et Malawi) au cours des 14 derniers jours ou s'ils ont été en contact avec quelqu'un qui a voyagé dans l'un des 6 pays d'Afrique australe
- Si la réponse à cette précédente question est positive, demander que les participants se joignent en ligne et non en personne.
-

2.0 Pré-Arrivée des Participants

Le gouvernement du Ghana exige que les personnes arrivant dans le pays passent un test PCR dans leur pays d'origine et doivent effectuer leur voyage dans les 72 heures suivant le test. L'EUMC et le CECI s'assureront que tous les participants se rendant au Ghana en provenance du Burkina Faso, du Canada et de la Guinée passent tous un test PCR avant de se rendre au Ghana.

Après le test et avant de voyager, tous les participants seront encouragés et rappelés à remplir un formulaire de déclaration de santé tel que requis par le gouvernement du Ghana. Le formulaire se trouve ici : Formulaire de déclaration de santé - Anglais et Formulaire de déclaration de santé - Français . Le test doit être vérifié numériquement à l' adresse : Vérification numérique des résultats du test COVID-19 avant l'arrivée pour éviter tout 68 problème à l'aéroport. Pour en savoir plus sur la vérification numérique des résultats des tests, veuillez lire la directive ici . Les équipes de l'EUMC et du CECI s'assureront que tous les participants ont effectué toutes ces formalités préalables au départ avant de se rendre au Ghana.

À leur arrivée au Ghana, les participants doivent passer un autre test avant de quitter l'aéroport. L'EUMC et le CECI prendront en charge le coût des tests dans le pays d'origine, au port d'entrée et au départ. Le coût du test au Ghana est de 150 USD mais de 50 USD pour les résidents de la CEDEAO. Le paiement pour le test à l'aéroport peut être effectué en ligne à l'adresse : Paiement en ligne pour le test COVID-19 .

L'équipe veillera à ce que le paiement de tous les participants soit effectué en ligne pour faciliter le traitement à l'aéroport. Les participants testés positifs à l'aéroport sont mis en quarantaine dans un hôtel désigné par le gouvernement à leur propre frais.

Les protocoles COVID-19 et la liste de contrôle ainsi que les messages de promotion de la santé seront partagés avec les participants deux semaines avant et des messages réguliers seraient envoyés aux participants pour leur rappeler les protocoles à observer lors du forum.

Un formulaire de consentement éclairé (annexe B) sera partagé et tous les participants devront signer/attester avant d'arriver sur le lieu du forum. Ce formulaire comprend un formulaire "engagement", indiquant qu'à leur connaissance ils ne présentent pas de symptômes et n'ont pas été en contact avec une personne infectée par le COVID-19.

Le formulaire d'inscription des participants (annexe C) leurs sera envoyé avant le forum pour collecter les données biologiques de base des participants dans le but de rechercher les contacts dans le cas où une épidémie se produirait pendant le forum.

Nous fournirons des **fournitures de prévention COVID-19 au personnel et aux participants**. Nous veillerons à ce que nous ayons des fournitures pour le personnel et les participants, telles que du désinfectant pour les mains qui contient au moins 60 % d'alcool, des mouchoirs en papier, des poubelles, des masques jetables et des nettoyants et désinfectants. Nettoyez les surfaces et les objets fréquemment touchés avec un détergent et de l'eau avant la désinfection.

Nous allons **promouvoir des messages qui découragent les personnes malades d'assister au forum**. Cela comprendrait les messages électroniques envoyés aux participants avant de se rendre au forum ainsi que les messages demandant aux gens de quitter le forum s'ils commencent à présenter des symptômes de COVID-19, notamment de la fièvre, de la toux et un essoufflement. Les participants seront encouragés à demander rapidement un 69 avis médical en appelant à l'avance les numéros d'urgence du service de santé du Ghana, comme indiqué à l'annexe A.

3.0 Pendant le Forum

Application des protocoles – une équipe à l'entrée de la salle sera disponible pour suivre la fréquentation. L'équipe vérifiera la température de tous les participants et fournira un désinfectant pour les mains à tous les participants avant qu'ils n'entrent sur le site. L'équipe s'assurera également que chaque participant porte un masque nasal et s'est lavé les mains ou correctement désinfecté avant d'entrer. Avant le début de l'événement, un briefing sur la sécurité, la sûreté et la santé/COVID-19 sera fait pour rappeler à tous les participants les protocoles COVID-19 et la nécessité de respecter les protocoles tout au long de l'événement.

Distanciation sociale : les tables et les chaises seront distanciées, il y aura un nombre limité de personnes par salle en fonction des capacités de la salle, et les instructions pour tous les espaces seront facilement visibles.

Hygiène - Nous aurons une équipe en place pour fournir le désinfectant pour les mains et en assurer l'utilisation, ainsi que pour désinfecter l'endroit à intervalles réguliers et veiller à ce que les participants se désinfectent soigneusement les mains lorsqu'ils sortent et reviennent au programme. Les salles seront nettoyées régulièrement et les surfaces et les objets fréquemment touchés désinfectés régulièrement. Les salles seront régulièrement nettoyées et les surfaces et objets fréquemment touchés désinfectés.

Signalisation – Nous maintiendrons une signalisation aux points de vue pour rappeler aux gens d'observer les protocoles et mesures.

L'équipe identifiera un espace qui peut être utilisé pour isoler le personnel ou les participants qui tombent malades lors de l'événement. Un espace sera réservé au personnel et aux participants qui pourraient tomber malades et ne pourraient pas quitter l'événement immédiatement. Nous identifierons les hôpitaux locaux à proximité du site, pour créer un plan de traitement du personnel et des participants qui n'habitent pas à proximité.

Les pauses café et le déjeuner se feront autant que possible à l'extérieur pour minimiser les risques. Les collations et le déjeuner seront préemballés pour éviter de faire la queue pour la nourriture. Là où le buffet est servi, il y aura une équipe pour préparer la nourriture pour éviter que plusieurs participants ne touchent les ustensiles.

4.0 Message du forum

L'EUMC et le CECI veilleront à ce que les participants voyageant à l'extérieur du Ghana soient testés avant le départ. L'EUMC prendra des dispositions avec un laboratoire accrédité pour qu'il soit présent sur le site du forum afin 70 d'effectuer le test pour tous les participants qui retournent dans leur pays d'origine. Pour les participants qui souhaitent faire leur propre test, la liste des laboratoires accrédités par le Ghana Health Service est disponible ici .